L'ETENDARD

Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques.

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN $6.00
SIX MOIS 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN $5.00
SIX MOIS 2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie, et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de Huit piastres (43 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).

EDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS $1.00

Cette édition de douze grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton (grand format) donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 200 pages chaque

Tout abonnement est payable d'avance.

Biblio. Parlement

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES

		Par ligne.
Première insertion	....	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	....	0 05
do	trois fois par semaine	0 07
do	deux fois do	0 08
do	une fois do	0 08
Un mois, tous les jours	....	1 00
Deux mois,	do	1 50
Trois mois,	do	2 00
Six mois,	do	3 00
Un an,	do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins

Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS.

Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufacture ou de Corporations privées ou publiques, etc ; seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

3me ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 3 OCTOBRE 1885 — No. 228

LE ROYAL PROSCRIT

PAR PAUL FEVAL

(No. 82)

(Suite)

—Je ne fais que parler, demoiselle. C'est plusieurs qui l'ont enlevée, et grâce à moi, encore ! M. Raoul en était, comme de juste, puisque je lui avait coulé un mot en partant, et que, s'il ne l'avait pas enlevée, vous n'auriez qu'à chanter son *libera*, car elle serait maintenant à Paris, où les coquins de M. Ledoux l'auraient égarée. Est-ce vous qui auriez empêché ça, dites donc, démolie que vous étiez et enfermée à double tour dans votre chambre ? Faut être juste, M. Raoul a bien fait de la mettre au couvent...

—Au couvent ! répéta la grande fille qui respira longuement.

—Oui bien..... Et faut-il vous dire, demoiselle ? car je ne sais pas si ça va vous faire plaisir ou peine...

—Dis-moi tout !

—C'est drôle tout de même, allez, elle a retrouvé son père.

—Son père ! s'écria Hélène dont les sourcils se froncèrent.

—Bonne foi oui, demoiselle. Un vieux noble Anglais dont je ne me méfie point.

—Explique-toi...

Pour le coup, Nicaise n'obéit pas. Il se leva, la bouche pleine, et courut vers la porte en réclamant le silence d'un geste énergique.

Des pas montaient l'escalier. Nicaise se baissa pour mettre son œil à la serrure.

—Qu'est-ce que tu guettes ? demanda Hélène.

—Chut ! fit Nicaise.

Quand les pas se furent éloignés, Nicaise revint à son souper en grommelant :

—Je n'ai pu rien voir. Il fait nuit dans l'escalier... mais je me méfie !

Nous suivrons ces pas qui montaient. Il y avait dans l'escalier trois hommes, dont un seul eût été reconnu par nous : le géant Tontaine, premier lieutenant de Piètre Gadoche, dans la forêt de Behonne, la nuit du guet-apens.

Tontaine avait demandé au portier de la Maison-Rouge si c'était bien ici que demeurait M. Peter Price : c'était le nom du Banian.

Ni Tontaine ni ses deux compagnons ne connaissaient les êtres, car, arrivés au corridor du premier étage, ils frappèrent au hasard à la première porte qui se présenta devant eux.

—Qui est là ? demanda une voix faible et cassée.

—Nous cherchons M. Peter Price, dit Tontaine.

—La chambre à côté, répondit la voix cassée.

Cette voix, il est bon que nous le sachions, appartenait à la propriétaire de la Maison-Rouge, cette pauvre femme, abandonnée par son mari, Peter Gaddosh, après quelques jours de ménage et depuis tant d'années, qui vivait dans son lit languissante et bien malade. Elle se retourna sur son oreiller, murmurant :

—Ceux-là vont faire du bruit chez le voisin et m'empêcher de reposer.

Certes, eût-elle été prophétesse d'habitude, jamais elle n'aurait pu si bien deviner.

Tontaine et ses compagnons, introduits dans la chambre du Banian, se trouvèrent en face de ce personnage barbu et basané que nous avons dépeint et restèrent tout interdits.

—Est-ce bien à M. Peter Price que nous parlons ? demanda l'un des deux compagnons qui boitait.

—A lui-même, répliqua gravement l'Indien. Vous avez cet honneur.

—C'est que... dit Tontaine en le regardant de la tête aux pieds.

—C'est que... répéta l'autre compagnon avec une voix nasale embellie par l'accent portugais.

—Voilà, dit le boiteux, nous ne connaissons pas votre seigneurie. N'y a-t-il point dans la maison un autre Peter Price que vous, mon maître ?

Cette fois le Banian perdit sa gravité pour triompher à son aise.

—Arrive, docteur, s'écria-t-il. Tontaine, Rogue et ce coquin de Salva n'ont pas reconnu leur capitaine ! Est-ce une épreuve, cela ? Et toi qui me reprochais, homme de peu de foi, de m'être logé dans la même maison que cette virago de Lorraine ! Vertubleu ! Je ne crains personne, je suis un sorcier, vois-tu, mon camarade, un enchanteur, et ce bélitre de Cartouche ne serait pas digne de brosser mes vieux pourpoints ! La postérité, je vous en préviens, corrigera les bévues de ce siècle, et nous mettra moi et lui chacun à notre place. Cartouche est ma doublure et mon domestique !

Le médecin Saunier apporta deux flambeaux qu'il posa sur la table. Le Banian les prit dans ses mains, et, les élevant à la hauteur de son visage, se mit ainsi en pleine lumière.

—Regardez ! dit-il avec ce mâle orgueil des supériorités incontestées, comparez et admirez ! Je me suis escamoté moi-même !

Ils regardaient, en vérité, de tous leurs yeux, ils comparaient et ils admiraient. Entre cet homme d'un autre monde et M. Ledoux, marquis de Romorantin, il y avait l'immensité. Impossible de rien découvrir qui fut commun à l'un et à l'autre !

Pendant que Tontaine, Rogue et Salva restaient muets et littéralement émerveillés, la perruque du Banian vola au plafond, sa barbe tomba, et ils se trouvèrent en face du joli M. Ledoux avec son placide et courtois sourire.

Alors l'enthousiasme ne connut plus de bornes, et nos trois coquins, incapables de se contenir, clamèrent à l'unanimité :

—Il n'y a que Gadoche ! Vive Gadoche !

—Silence, malheureux ! dit celui ci avec effroi. Les murs écoutent.

Mais le cri était lancé, et les murs avaient en effet des oreilles. A ce cri, la malade de la chambre voisine qui était propriétaire de la maison se dressa sur son séant, comme si elle eût été mue par un ressort.

—Gaddosh ! répéta-t-elle, car ces deux syllabes, en anglais sonnent exactement comme Gadoche. Ai-je entendu le nom de celui qui m'a tuée ! ou bien est-ce ma fièvre ?...

Elle prêta l'oreille. On ne parlait plus. Elle remit sa tête faible sur l'oreiller, pensant :

—C'est ma fièvre.

Il y avait douze ans que ce nom revenait dans sa fièvre.

De l'autre côté de la cloison, cependant, le docteur Saunier, aidé par le reste de la bande, disposait sur la table un plantureux ambigu. Le Banian Gadoche voulait fêter sa réunion avec ses lieutenants. Il avait remis, à tout événement, sa perruque et sa barbe.

—Mes féaux, dit-il, voici quelles furent mes dernières paroles, quand je vous quittai, il y a quelques jours : « Je n'en puis plus, je ne suis bon à rien ; cette damnée blessure me tue. Laissez-moi me mettre au vert et me soigner ; que je n'entende plus parler de vous jusqu'au moment où la poire sera mûre. »

—La poire est mûre, patron, dit le boiteux.

—Penses-tu, ami Rogue, que je n'en sache pas aussi long que toi ? J'ai pris le vert, et ma blessure ne va pas mal, quoiqu'elle ait bien de la peine à se fermer. Il avait du venin sous les ongles, le vieux grippe-sou ! Vous ne me feriez pas dire le contraire, quand il s'agirait de la potence ! Mais, tout en me reposant, je ne dormais que d'un œil. Mangeons bien et buvons mieux, mes camarades !

A cet égard, la vénérable assemblée n'avait pas besoin d'encouragement. Rogue seul ne possédait pas tout son appétit ordinaire.

—Patron, dit-il, vous m'avez mis du noir dans l'âme. Cette Hélène Olivat de Bar-le-Duc demeure donc vraiment dans votre maison ?

—Bah ! dit Gadoche, elle a passé auprès de moi dix fois, elle m'a parlé...... Je te dis que le diable ne me reconnaîtrait pas, quand je veux. Des douze femmes que j'ai légitimement épousées je n'ai rien gardé, sinon leurs économies. Elles me cherchent toutes, eh bien ! pas une ne m'a trouvé ! tu peux avaler tranquille.

—C'est très-bien, répondit le boiteux, pour vous ; mais pour nous

(A continuer)

REPRODUCTIONS.

Lettre du Comte Albert de Mun.

LE PARTI CATHOLIQUE ET LES ÉLECTIONS.

Nous publions aujourd'hui la lettre écrite par le comte Albert de Mun au Vice-Amiral Marquis Gicquel des Touches au sujet des élections ; cette lettre peut être considérée comme tenant lieu de manifeste électoral pour le parti catholique français.

6 septembre 1885.

Amiral,

Vous me faites l'honneur de me demander mon avis sur les devoirs qu'impose aux catholiques la perspective des élections prochaines. J'hésite d'autant moins à répondre à votre appel, que j'ai toujours regardé comme une obligation de la vie publique de dire loyalement ma pensée et de ne fuir aucune responsabilité.

Permettez-moi d'ajouter combien je me sens heureux, en exprimant mes idées sur un si grave sujet, de les placer sous le patronage d'un homme dont la vie, tout entière consacrée à Dieu et à la France, est digne de servir d'exemple à ceux qui cherchent dans la religion le plus ferme appui du patriotisme.

J'ai signé, de grand cœur, avec vous et quelques-uns des plus généreux serviteurs de l'Eglise et du pays, un manifeste adressé aux électeurs catholiques, et que toute la presse a reproduit.

C'est une première réponse à nos communes préoccupations. Défendre les droits imprescriptibles de l'Eglise et ses libertés nécessaires, jeter une digue au-devant du torrent d'impiété qui ravage la France, et qui, demain, rompant les derniers liens formés par le Concordat, laissera le culte sans asile et ses ministres sans subsistance ; frapper d'une irréparable déchéance les hommes néfastes qui ont outragé toutes nos croyances et fait de la guerre contre Dieu le but de leur politique : c'est en effet le devoir évident de tous les catholiques.

Aucun terrain ne me paraît plus propre à l'union si désirable des bons citoyens. Aucun ne leur offre, avec une cause plus juste, des armes plus légitimes et de meilleures chances de succès.

Mais la France chrétienne attend de nous mieux qu'une protestation. Elle veut un combat sérieux, peut-être décisif. Notre devoir est de l'y conduire, en levant le drapeau de la croix contre les ennemis de la religion, de quelque nom qu'ils se couvrent, et en conviant à nous suivre tous ceux qui ont souci de leur Dieu et de leur âme.

L'appel aux électeurs catholiques répond à cette pensée ; je voudrais, comme vous, que tous les candidats qui sollicitent leurs suffrages fissent adhésion publique à cet acte solennel.

Ce serait la consécration la plus pratique et la plus efficace qu'il pût recevoir.

Toutefois ce n'est là, dans ma conviction, qu'une partie de notre tâche. Il faut porter nos regards au delà de la lutte qui s'apprête, et, en combattant pour le présent, songer à l'avenir.

La France veut vivre, et la Révolution la tue. Elle la tue par l'athéisme officiel qu'elle lui inflige et qu'aucune autre nation n'a connu. Elle la tue par le mépris de la loi divine, sur lequel sont fondées ses institutions et ses lois ; elle la tue par la violence qu'elle oppose au libre ministère de l'Eglise, par l'éducation anti-chrétienne, par la destruction des coutumes traditionnelles ; elle la tue, enfin, par la tyrannie de l'individualisme, par l'égoïsme et la haine qu'il enfante, par la guerre sociale et la ruine matérielle qui en découlent nécessairement.

Voilà ce qu'il faut dire nettement.

C'est l'œuvre du parti catholique, dont vous appelez, avec tant de raison, la constitution définitive.

Le peuple est à la fois l'instrument et l'enjeu des luttes électorales, c'est à lui qu'il faut parler ; les politiciens le trompent pour l'exploiter à leur profit. C'est aux catholiques, que leur foi met au-dessus des intérêts personnels, à lui dire la vérité.

Je voudrais donc qu'au milieu des agitations publiques, un parti se levât qui posât franchement la question sur ce terrain et qui, s'adressant au peuple des villes, des usines et des campagnes, lui montrât, d'un côté, la Révolution, sa véritable ennemie, l'abusant depuis un siècle par des promesses chimériques, ne donnant à ses souffrances ni remèdes ni apaisement, et ne lui laissant contre l'injustice d'autre recours que la haine ; de l'autre, l'Eglise catholique, sa tutrice naturelle et séculaire, lui offrant dans des institutions sociales, placées sous son égide, le repos, la concorde et la stabilité dans une législation inspirée par son esprit, la protection dont il a besoin contre les abus de la force dans des mœurs gouvernées par sa doctrine, l'exemple et le patronage que lui doivent les classes élevées de la nation.

Je voudrais que les catholiques, convaincus que là est le véritable terrain du combat, y portassent toutes leurs forces, et que, laissant de côté les conventions et les petitesses de la politique, ils offrissent ainsi aux conservateurs, menacés par les tempêtes sociales, le rempart qui leur fait défaut.

Je voudrais enfin que, non contents de revendiquer, avant tout, les droits et les libertés de l'Eglise, ils vinssent dénoncer au pays le mal que la Révolution lui a fait, le néant de ses œuvres et l'avortement de ses espérances, et sommer ses tenants d'accepter la lutte, non plus avec des mots et des promesses, mais avec des faits et des résultats.

Sa banqueroute est complète et manifeste. Jamais elle n'a paru plus clairement que dans la législature qui vient de se terminer.

Maîtres absolus du pouvoir, les hommes de la Révolution n'ont rien su faire pour le peuple : opportunistes et radicaux, si acharnés aujourd'hui dans leurs controverses personnelles, se sont rencontrés pendant quatre ans dans une égale impuissance ; empressés à obéir aux engagements de la franc-maçonnerie, par la persécution religieuse hypocrite ou avouée, habiles à épuiser les richesses du pays et à abaisser son honneur, ils n'ont donné au peuple ni une loi protectrice, ni une institution féconde, et ne lui ont laissé, en partant, que la déception d'une enquête sans conclusion. Le monde industriel, livré tour à tour aux excès du travail et aux chômages forcés, dévoré par la spéculation et rongé par la misère, retentit du bruit des menaces et des violences : la question agraire se lève sur le pays, engendrée par la destruction des foyers et l'oubli des coutumes chrétiennes ; la ruine est universelle, la plainte générale, et ce siècle, enivré de sa révolte contre Dieu, va s'achever dans la colère, la discorde et la stérilité. Voilà les fruits de la grande apostasie nationale, consommée par la Révolution.

L'heure est venue pour les catholiques de se jeter au gouvernail et de sauver du naufrage cette France que l'Eglise a portée dans ses bras et qu'elle avait faite grande, forte et prospère.

Il y va du salut de la patrie.

L'Eglise catholique n'a pas été fondée pour une époque, pour un peuple et pour une forme de gouvernement ; elle porte en elle dans tous les temps le salut de toutes les nations. Ce qu'elle a fait jadis pour tirer la vieille société du sein de la barbarie, elle le fera demain pour arracher la société moderne à la barbarie révolutionnaire. Il suffit que nous le croyions, que nous le proclamions hautement, et que, confiants dans notre mère, pénétrés de ses leçons, nous soyons résolus à nous dévouer à son service.

Les luttes sociales sont la fatalité de notre temps ; désormais elles domineront toutes les questions politiques, et c'est elles qui décideront de la destinée des nations. Il faut que les catholiques y soient préparés et que, dès aujourd'hui, ils s'organisent pour y faire face ; or, la condition nécessaire de toute organisation, c'est un programme net et précis. Il faut donc que les catholiques en aient un, et qu'opposant à la politique matérialiste, qui s'appuie sur les droits de l'homme et qui ne donne aux rapports sociaux que l'intérêt individuel, la politique chrétienne qui s'appuie sur les droits de Dieu, garantie de tous les droits humains, et qui détermine suivant sa loi le régime de la famille, du travail, du crédit et de la propriété, ils arrachent à leurs adversaires, avec le masque dont ils se couvrent, ce grand mot de justice, qu'ils leur ont dérobé, pour en faire le but et dernier terme de la réforme sociale.

C'est ainsi qu'entre les menaces ou les objections du socialisme grandissant et l'optimisme impuissant du libéralisme aux abois, ils montreront à la France une solution pratique et efficace des problèmes qui l'agitent.

Il n'y a pas, à mon avis, d'œuvre plus urgente, plus nécessaire et plus féconde.

Vous connaissez mes convictions et mes espérances au sujet de la forme de notre gouvernement.

Mais, quel que soit le pouvoir qui régisse la nation, il ne saurait se dérober à ces questions vitales pour un pays, ni les résoudre sans rendre à Dieu sa place et sans reconnaître l'empire de sa loi. Le parti catholique aura donc toujours sa raison d'être, soit pour faire entendre ses revendications et arracher à un gouvernement de fait le minimum de réformes dont il est capable, soit pour seconder dans son œuvre réparatrice un gouvernement national et chrétien. C'est à former ce parti que j'ai consacré, avec mes amis, mon travail, et ma vie. J'aurais souhaité qu'une première manifestation de sa force pût se produire à l'occasion des élections : si les conditions de la lutte, les nécessités de l'union et les exigences de la politique ne le permettent pas toujours, je me réjouirais du moins de voir un certain nombre de candidats se placer sur ce ferme terrain.

Dans tous les cas, au lendemain de la bataille, dès que la poussière en sera dissipée, et quelle qu'en soit l'issue, les catholiques n'auront pas, à mon avis, de devoir plus pressant que de s'établir fortement dans cette position, dussent-ils d'abord être peu nombreux pour l'occuper ; ils verront bientôt, par la force des choses, leurs rangs se grossir et les conservateurs chercher derrière eux un abri contre la désorganisation sociale.

Pour moi, qui ai fait jusqu'ici de ces idées la règle de ma vie politique, je ne les déserterai pas, quoiqu'il arrive. Au sein du Parlement, si mes électeurs m'honorent d'un nouveau mandat, je ne cesserai de défendre les droits de Dieu, la liberté de l'Eglise et l'indépendance des consciences chrétiennes, et de revendiquer, au nom de Jésus-Christ, la réforme de la législation sociale, la justice pour le peuple et la protection des petits et des faibles. Je supplierai les catholiques de se grouper autour de ce programme et d'organiser, pour le défendre, une énergique et active propagande, et j'espère que, Dieu aidant, l'heure ne sera pas loin où, devenus dans notre malheureux pays une force et une espérance, ils paraîtront vraiment à tous les hommes de l'avenir.

Veuillez agréer, amiral, l'expression de mon plus respectueux dévouement.

A. DE MUN.

POURQUOI tolérer une lumière terne, une cheminée enfumée, et une odeur désagréable dans vos maisons ? lorsqu'une lumière supérieure au gaz, peut-être procurée par l'usage de l'HUILE ASTRALE de PRATT.

Demandez-la à votre fournisseur.

En gros seulement chez
C. PEVERLY,
Agent général pour la Puissance, 1782 rue Notre-Dame

Pressiers demandés

On a besoin de deux pressiers pour les presses Gordon.
S'adresser à ce Bureau.
A. SENECAL,
Surintendant.

F. X. Clermont
Manufacturier et marchand de
CHAUSSURES
en gros et en détail.
No. 32 Rue St Laurent, Montréal
10 juillet-jno

CLASSES DU SOIR
—AU—
Montreal Business College
COIN RUE
Notre-Dame et Place d'Armes
Prix réduits avec conditions faciles
21ième ANNEE
Les classes commenceront Lundi, le 5 Octobre

Le cours comprend Tenue-des-Livres dans toutes ses formes, Arithmétique Commerciale et Mentale, Ecriture et Correspondance Commerciale, Lois et formules Commerciales, l'Anglais, le Français et la Sténographie. L'élève peut faire tout son cours ou, s'il le préfère, n'étudier qu'une seule branche. Chaque élève a ses leçons individuellement. On ne saurait trouver de meilleure chance d'apprendre l'Anglais. On enverra gratis, sur demande, une circulaire contenant toutes informations. S'adresser :
no-25s — DAVIS & BUIE.

DRAPEAU & SAVIGNAC
Plombiers, Atelier de Ferblanterie, Etc
120 rue St. Laurent, Montréal.

MM. DRAPEAU & SAVIGNAC se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tole galvanisée, et toutes espèces de REPARATIONS à des **prix modérés**.
Spécialité pour la pose et la réparation des Fournaises à air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.
6m-29m 85

CASTOR-FLUID !

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.
HENRY R. GRAY,
Chimiste-Pharmacien,
10 oct-1a — 144 rue St-Laurent.

COMMERCE ET FINANCES.

BULLETIN MARITIME

Port de Montréal

2 octobre.

ENTRÉES

Brigantin Marietta, Mercer, du Labrador, hareng.

Vapeur Texas, Cross, de Bristol, général, R. Reford et Cie.

SORTIES

Goëlette J. Savard, A. Ménard, pour Cap Charles et Labrador, C A Boucher.

Goëlette C. Bernier, Belanger, pour Québec, C. A Boucher.

Vapeur Nestorian, Ambury, pour Londres, H. et A Allan, général.

Vapeur Parisian, J Wylie, pour Liverpool, H et A Allan, général.

Barque Nere, N H Pyk, pour Deal, Anderson, McKenzie et cie, madriers.

FORT DE QUÉBEC.

ENTRÉES

Québec 2 Octobre.

Vapeur Texas, Cross, Bristol, W. Macpherson, général.

Trois mâts Hovding, capitaine Engelstad, Liverpool, sel.

Barque Signe, Bierman, Liverpool. J. Burstall et cie, sel, H Barp et cie.

Goëlette Sea Star, capitaine Beaudreau, Labrador, P. Q., poisson et huile.

Goëlette Leonore, capitaine Beaudreau, Pointe aux Esquimaux, poisson.

Barge Eagle, Latour, Kingston, R R Dobell et cie, madriers.

Barge Wheatbin, Lebœuf, Kingston, R. R Dobell et cie, madriers.

SORTIES

Vapeur Norwegian Stephen, Glasgow, Allans, Rae et cie.

Vapeur Texas, Cross, Montréal, W Macpherson.

Goëlette Ste Anne, capitaine Brocher, Sevens Islands.

Barque Hero, Bastiensen, Hull, J Burstall et cie.

Barge Eagle, Latour, Montréal, R R Dobell et cie.

Barge Wheatbin, Lebœuf, Montréal, R R Dobell et cie.

BULLETIN FINANCIER

1er octobre.

Le marché financier est un peu plus actif, et les taux des prêts sont plus fermes, mais sans changements appréciables.

Le change en baisse aux cours suivants :

Cours fournis par MM. Brais et Jackson, courtiers no 57 rue St François Xavier.

LONDRES

	60 jours	3 jours
Banquiers	8 11/16 à 13/16	9¼ à ½
Courant	8⅝ à 9	9¼ à 9⅜
Cables de		9½ à 9⅝

PARIS [à New-York]

Papier Long ... 000 Papier court 000

NEW-YORK

Banquiers .... 1/16 à 1/32 Escompte.
Courant .... ⅛ à ¼ Prime

Le taux de l'intérêt à Londres est de 1½ p. c.

STERLING A NEW-YORK

	Affiché	Transactions
60 jours	4.84½	4.83¾ à ⅞
3 jours	4.86½	4.85¾ à ⅞
Cables		4 85⅞

Le 3 0/0 anglais ouvre à 99, 13/16 et clôture en hausse de 1/16 à 99⅞.

A Paris, la rente 3 p.c. a ouvert à 80.80 et clôture en baisse de 7½ centimes à 80.72½.

LA BOURSE

La séance de l'avant-midi a été assez active, et les cours à peu près soutenus. Mais l'après-midi a été plus calme et la baisse a repris.

La Banque de Montréal est à 199.

La Banque des Marchands à 113¾.

Les Chars Urbains sont plus fermes ainsi que le Richelieu ; le Gaz continue en hausse.

Voici les ventes :

AVANT-MIDI

B. de Montréal, 5 à 199⅞
B. des Marchands, 15 à 114¼.
B du Commerce 5 à 126½, 25 à 126.
Télégraphe de Montréal 100 à 125¼.
Richelieu, ex-div. 250 à 55.
Chars Urbains, 10 à 112⅞, 150 à 112¼, 75 à 113, 55 à 112⅞.
Gaz, ex-div. 350 à 187½, 125 à 187.
Cie de Coton du Canada obligations $1000 à 100.

APRES-MIDI

B. de Montréal 3 à 199.
B. des Marchands 2 à 113⅞.
Chars Urbain 25 à 113½.
Gaz, 125 à 187½.
Richelieu & Ontario 10 à 55.

BULLETIN COMMERCIAL

Marchés étrangers

Chicago 2—Les cours pratiqués aujourd'hui pour disponible sont :
Blé 85½c.
Maïs 41½c.
Avoine 25⅜c.
Lard salé $8.37½.
Saindoux $6.00.

New-York, 2—Coton tranquille 10 1/16 à 10 3/16 *futures* soutenus.

Farine tranquille super State and Western de $3.00 à $3.55 ; commune à bonne extra, de $3.40 à $3.90, extra superfine, State and Western, de $4.75 à $5.60.

Blé a ouvert en hausse No 2 roux, Octobre, 97 à 97⅞ plus tard a faibli.

Seigle nominal.
Maïs en hausse.
Mêlé, de 48 à 49¼.
Orge soutenue.

Avoine plus ferme, mêlée de 32 à 40, de l'ouest de 28 à 41c ; No 2 octobre 30⅞.

Lard salé, soutenu $9.50 à $10.00.

Saindoux, ferme, $6.22½.

Mouvement des Céréales

New-York, 2.

Les arrivages et les ventes de la journée ont été :

	Arrivages	Ventes.
Farine, barils....	17,060	11,000
Blé, minots....	138,320	1,500,000
Maïs, "	45,000	248,000
Avoine, "	80,450	40,000

Liverpool, 2 Octobre 1885.

Dépêche de Beerbohm

Chargement en vue : Blé tranquille, mais pas d'offres.

Chargement en passage : blé très facile, mais tranquille.

Marklane : Blé et maïs tranquilles mais soutenus.

Blé de Californie en vue. 35sh. 6d. à 81sh.

Blé de Californie, présente expédition, 37sh. 6d.

Marché de province, anglais et français, soutenus.

NOTES

—M. J A Bouthillier, tenant un magasin général à Longueuil a fait cession de ses biens.

—M. L N Mallette, hôtelier à la Pointe Claire, a fait cession de ses biens.

—M. H Tousignant, magasin général à Ste Philomène, a fait cession de ses biens.

—A Whiteford, bijoutier, Sorel, Que., a fait cession de ses biens.

—M. E Lemieux, magasin général à Chicoutimi a fait également cession.

M. L A Piché, épicier à Montréal, a fait cession de ses biens.

—M. G Curadeau, magasin général à Montmagny, a appelé une assemblée de ses créanciers.

—MM. E Lemieux & Cie, magasin général à l'Anse au Foin, Québec, ont fait cession de leurs biens.

—Une demande de cession de biens a été faite à M. Elzéar Boyer, magasin général à St Joachim, par MM. Dupuis Frères, qui sont les plus forts créanciers. Il doit environ $7,500.

—Le stock de MM. A Archambault et cie de Beauharnois, a été vendu à M. Alphonse Valiquette, de cette ville, qui donne aux habitants de Beauharnois tout le bénéfice du bon marché de son achat.

—M A Hébert, tenant un magasin général à Drummondville, Québec, n'a été dans les affaires que pendant quelques mois, mais un incendie a brûlé son magasin qui n'était pas assuré. M. Hébert offre aujourd'hui un compromis sur la base de 25c par piastre.

FARINES ET GRAINS

Farines et Farines

2 octobre

Patents choix	$4 60	à	4 90
Patents supérieure	4 40	à	4 50
Supérieure extra	4 35	@	4 40
Extra superfine	4 25	@	4 30
Extra du printemps	4 10	@	4 15
Forte (canadienne)	4 25	@	4 35
Forte (manitoba)	4 75	à	0 00
Forte de boulangerie	4 70	@	4 85
Superfine	3 80	@	3 9
Fine	3 10	@	3 60
Middlings	3 30	@	3 40
Forte en sacs de 100 lbs.	2 05	@	2 10
Extra " "	1 95	@	2 05
Sup. " "	1 80	@	1 90
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 30	@	2 35
Blé rouge d'hiver	0 93	@	0 94
" blanc	0 90	@	0 92
" rouge du printemps	0 93	@	0 94

Issues de blé —

Son (gros)	13 50	à	14
" (fin)	15 00		16 00

Grains grossiers

Pois le minot	$0 76	à	0 77
Avoine	0 32	à	0 33
Seigle	0 67½	à	0 69
Orge	0 55	à	0 65
Maïs	0 68	à	0 70

MARCHE DE LIVERPOOL

(Par dépêche.)

2 octobre.

	s. d	s. d
Farine ar quintal	00.0 @	00.0
Blé du printemps	6.10	7.1
Blé rouge	6.10	7.1
Blé, Californie No 2	6 9	7 0
" No 1	7 2	7.4
Maïs	4 7	0.0
Avoine par 100 lb	0 0	0.0
Orge	0 0	0.0
Pois	5.11	0.0
Lard salé	52 6	0.0
Saindoux	32.6	0.0
Lard fumé	30.6	31 0
Suif	28.0	0.0
Fromage nouveau	42 0	0.0

MARCHE DE NEW-YORK

(Par dépêche)

2 octobre.

Clôture :

Blé rouge No 2,			
do	do	octobre	0 00
do	do	novembre	0 98
do	do	décembre	1 99⅞
do	do	janvier	1 01⅞
Maïs			
do	do	octobre	00
do	do	novembre	48½
do	do	décembre	48
do	do	janvier	46⅞
Avoine.			
do	do	octobre	00
do	do	novembre	30⅞
do	do	décembre	31½
do	do	janvier	32

MARCHE DE CHICAGO.

(Par dépêche)

2 octobre

Blé		livraison	
"	"	octobre	0 00
"	"	novembre	0 87
"	"	décembre	0 88⅞
"	"	janvier	0 00
Maïs		livraison	
"	"	octobre	0 00
"	"	novembre	0 39½
"	"	décembre	0 00
"	"	janvier	0 00
Avoine		livraison	
"	"	octobre	0 00
"	"	novembre	0 25½
"	"	décembre	0 00
"	"	janvier	0 00
Lard salé		livraison	
"	"	octobre	0 00
"	"	novembre	8 40
"	"	décembre	8 47½
"	"	janvier	9 27½
Saindoux		livraison	
"	"	octobre	0 00
"	"	novembre	6 00
"	"	décembre	6 00
"	"	janvier	6 07½

BEURRE ET FROMAGE

Nous cotons :

Beurre crêmerie, frais	0 19	0 22
Des Townships	0 16	0 19
Morrisburgh	0 13	0 16
De l'Ouest	0 12	0 13½
Brockville	0 13	0 16
Vieux beurre	0 8	0 11
Fromage,		
Fromage sept.	0 09½	0 09¾
Fromage août	0 08½	0 0
Fromage juillet	0 07	0 08
Fromage commun	0 04	0 05

ARRIVAGE DES DENREES

Montréal, 2 octobre 1885.

	Canal.	G.-T.	C. P.
Blé, minots	27659	1050	1600
Maïs "	....	7500	900
Pois "	....	5 00	....
Avoine "	150	....	....
Seigle "	....	....	....
Orge "	2287	....	....
Farine, barils	....	750	305
Farine d'avoine	....	....	125
Patates	....	9	8
Beurre, tinettes	....	241	....
Lard salé "	....	....	....
Saindoux "	....	....	....
Fromage, caisses	....	2384	1567
Porcs abattus	....	....	....
Suif, barils	....	....	....
Œufs, caisses	....	18	....
[illegible]	....	....	....
[illegible]	....	....	....
[illegible]	....	....	....
Peaux crues	....	9	....

MARCHE AU FOIN

Nous cotons :

Foin en bottes 1re qualité	11 00	12 50
" 2e "	8 00	10 00
Paille	5 00	6 00

Il ne vient plus de vieux foin au marché

Indice—Une belle peau, un teint frais, annoncent le soin, l'ordre, la propreté. Il faut à une jeune personne sa fiole de *Lotion Persienne*, comme il lui faut sa boîte de poudre à dents.

—Un ménage pour $90.00. Comprenant un set de chambre (7 morceaux) un matelas, un set de salon en crin, (7 morceaux), une table de centre, une étagère, un sideboard, une table à extension, six chaises en jonc, six chaises en bois, une table de cuisine et une grande chaise berçante, le tout pour $90.00. Vous trouverez aussi des couchettes, matelas, chiffonniers de toutes grandeurs pour couvents et collèges.

F. LAPOINTE,
manufacturier et importateur de meubles
555 rue Ste Catherine.

P. G. MORIN,
NOTAIRE,
Ci-devant de Hetu, Dumouchel & Morin
1668 rue Notre-Dame
(Ferrier Block), Coin de la rue St. Gabriel, Montréal.
18nov 84-1no

Hetu & Dumouchel
NOTAIRES
No. 30 Rue St. Jacques.

Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre. Sténographe et comptable attaché au bureau. Téléphone No. 1014. 1a-1av 85

C. W. RAY & FRERE
DOREURS et FABRICANTS de CADRES

Gravures sur acier, Lithographies, Photographies, Peintures à l'huile, etc., etc., encadrées sur commande, à bon marché et à court délai.
No. 568 RUE CRAIG. 1a-1m85

DIGESTIONS ARTIFICIELLES
VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
A LA
PEPSINE ET A LA DIASTASE
Agents naturels et indispensables de la
DIGESTION
20 ans de succès
Contre les
DIGESTIONS DIFFICILES
OU INCOMPLETES,
MAUX D'ESTOMAC,
DYSPEPSIES, GASTRALGIES,
PERTE DE L'APPETIT, DES FORCES,
AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION,
CONVALESCENCES LENTES,
VOMISSEMENTS...
Paris, 6, Avenue Victoria, 6, Paris
Se trouve dans les principales pharmacies.

Fonderie de Cloches
McSHANE

Manufacture ces célèbres Carillons, Cloches pour Eglises, Cloches d'Alarmes, Horloges publiques, etc. Liste des prix et circulaires envoyés gratis.
HENRY McSHANE & Co.,
Baltimore, Md., E.-U.
1oct84-1a

A VENDRE
9,000,000 de pieds de Bois de Siagerie
De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut. Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc. etc. au choix de
HURTEAU & FRERES
92 rue Sanguinet coin de la rue Dorchester
5 fev 85-1a

A VENDRE

A St-Jérôme, dans le site le plus enchanteur et le plus central de la ville, 32 lots à bâtir. Conditions libérales.

Prix pour 1 lot	....	$ 200 00
" " 1 bloc (8 lots)	....	1,250 00
" " 2 blocs (16 lots)	....	2,000 00

Tous ces lots sont situés sur une magnifique rue, large d'au moins 60 pieds, et toute bordée d'arbres. Grandeur, 6,443 pieds ou plus en superficie. Voir les plans chez
O. H. MASSICOTTE
29m — 56 rue St-Jacques, Montréal.

Vient de paraître
LA LOI DE LA CESSION DE BIENS 1885
PAR J. MONIER
En vente chez tous les libraires, et au bureau de L'ETENDARD.

Soumissions pour marchés à bestiaux

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour marchés à bestiaux" seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à VENDREDI, le 9 OCTOBRE courant, à MIDI, pour la construction des bâtisses nécessaires pour abriter les bestiaux au marché de l'abattoir de l'est, suivant les plans et devis que l'on peut voir au Bureau du Greffier de la Cité.

On ne s'oblige à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,
CHS. GLACKMEYER
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 2 octobre 1885 } 21-3o

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton : Le Royal Proscrit.
Reproduction—Lettre du Comte Albert de Mun.

2EME PAGE.

La lutte nationale—Lettre de la Vieille France—La picotte—Lettre sur les Etats-Unis—Départ de M. Derome pour l'Europe—Union Catholique—Hôpital des variolés—La fonderie de cloches McShane et Cie de Baltimore—Télégraphies—Faits du jour.

3EME PAGE.

Edition du soir.

4EME PAGE

Edition extra.

L'ETENDARD

SAMEDI, 3 OCT 1885.

LA LUTTE NATIONALE

I

La lutte nationale se fait de deux façons, l'une irréfléchie, procédant de la passion du moment, est à peu près inefficace ; l'autre, inspirée par un patriotisme raisonné qui remonte à la source des droits à défendre, définit les véritables griefs, prend les meilleurs moyens de les réparer et surtout attaque le mal dans sa racine.

II

Or, nous sommes en pleine effervescence nationale. Depuis six mois, des questions vitales pour l'élément français de ce pays *s'imposent* à notre attention.

Et remarquons-le bien :

Le fanatisme anglo-protestant, sa haine contre tout ce qui est français et catholique, surtout son parti pris bien accentué de continuer sa persécution contre notre élément, de le détruire si possible ou du moins d'en empêcher l'expansion, d'en paralyser l'action naturelle et de lui refuser sa part légitime dans la direction des affaires publiques, sa participation aux avantages naturels qu'offre le développement de notre territoire : tout cela n'a pas, croyons-nous, augmenté notablement depuis six mois.

On nous haïssait autant, on contrecarrait avec autant de zèle notre mouvement national, on luttait aussi résolument l'an dernier contre tout ce qui est canadien-français catholique, qu'on l'a fait depuis le premier mars dernier.

III

Et pourtant, il y a sept à huit mois, nous semblions être dans une paix profonde avec les nationalités qui partagent avec nous le sol canadien.

Tous nos hommes publics s'en félicitaient à l'occasion, se renvoyaient mutuellement et à tout propos certains compliments de commande, vieux clichés qui ont servi à nous endormir depuis l'établissement définitif de l'union des deux Canadas

IV

Or, qu'arrive-t-il ?

C'est que, à la première explosion des lamentables évènement du Nord-Ouest, une haine sauvage, une hostilité implacable se traduisent tout-à-coup en imprécations furibondes contre tout ce qui est de race française. Les accusations les plus odieuses, les imputations les plus infâmes pleuvent contre nous de toutes parts. Le tout se résume dans l'expression de cette outrage suprême : que nous sommes une race de traîtres, lâches, hideux et malpropres, dépourvus de toutes les notions principales de la vraie civilisation, des idiots ignorants et préjugés ! etc.

L'on ajoute que nous sommes indignes de partager, avec les fils des Anglo-Saxons, le sol de cette partie de l'Amérique que nous habitons depuis trois cents ans ! de vivre désormais sous le beau ciel du Canada et de cultiver plus longtemps le sol découvert par nos ancêtres, ce sol conquis par nos pères à la civilisation et par eux fécondé de leurs sueurs et de leur sang.

Et l'on conclut qu'il n'y a qu'un moyen d'assurer au Canada la paix, la prospérité, un parfait développement, et la complète réalisation de ses aspirations légitimes : c'est d'exterminer les Canadiens-français ou de les chasser de chez eux ; c'est de les défranciser en leur ôtant ce que leur garantissent les traités les plus solennels, de même que les dispositions les plus formelles de la constitution, savoir, entr'autres choses, l'usage officiel de la langue française dans toute l'Amérique Britannique.

V

Ces attaques se sont reproduites en tout lieu, sous toutes les formes, partout où l'élément de race française gêne quelque peu nos excellents citoyens de langue anglaise.

De sorte qu'il n'y a pas à se faire illusion : c'est là généralement le sentiment canadien-anglais. Il se traduit de cent façons diverses, quelquefois avec la politesse et les formes aimables que la bonne éducation et l'habilité diplomatique savent inspirer, mais le plus souvent avec la rudesse et même la brutalité qui caractérisent l'action des Anglais vis-à-vis des nations conquises.

VI

Aujourd'hui, le sentiment national est soulevé. L'on s'injurie de part et d'autre ; c'est une lutte de gros mots, d'expressions blessantes. C'est même, de côté et d'autre [illegible] des ré-[illegible] nations, des protestations, des revendications solennelles, d'une part pour demander la commutation de la sentence de Riel, de l'autre pour exiger qu'il soit pendu.

Et, chose singulière, notre population était restée indifférente en face de la négation systématique de plusieurs des principes fondamentaux de notre nationalité ! Elle a même continué [illegible] confiance à ceux des nôtres qui [illegible]ifié ces principes à leur ambition personnelle.

Mais, aujourd'hui, elle se soulève comme mue par un courant électrique, dès qu'un homme est condamné, même dès les premières insultes que nous lancent quelques écervelés fanatiques !

VII

Depuis quinze ans, nous nous entretenons dans un sentiment de modération aveugle qui, dans le fond, n'est que de l'apathie et même de la lâcheté lorsque ce n'est pas de la trahison, pour laisser sacrifier pied par pied l'héritage conquis par nos pères. Et nous ne savons nous récrier que sous le coup de l'outrage, pour, une fois l'effervescence passée et le souvenir de l'insulte oublié, continuer apathiquement à laisser sacrifier nos droits... même à en aider le sacrifice, pour servir l'intérêt personnel d'un jour, ou la passion d'un moment.

VIII

Ainsi donc, des deux sortes de luttes nationales que nous indiquions en commençant, nous ne connaissons plus guère que la première, la lutte des mots, des querelles et des injures, et nous restons dans une inertie, disons même dans une impuissance fatale, lorsqu'il s'agit des véritables luttes nationales, de celles qui ont immortalisé nos pères et nous ont conquis la plénitude de nos droits.

Et la preuve que malheureusement il en est ainsi, c'est que, par exemple durant les dix années d'injustice; durant les œuvres d'iniquité qui ont préparé les lamentables évènements du Nord-Ouest, nous avons été muets, indifférents, insensibles à tout ce qui s'opérait sous nos yeux pour produire l'asservissement des nôtres et le sacrifice complet de leurs droits nationaux.

Il y a plus : quelques voix isolées se sont élevées pour affirmer la revendication de ces droits et protester contre cet asservissement ; mais on a fermé les oreilles à ces voix courageuses, on les a même étouffées par des clameurs ineptes ; on a crié que les revendications n'étaient que l'œuvre des grincheux, des ambitieux, des mécontents, des braillards chimériques.

Oui ! on a baffoué tous ceux qui ont voulu défendre les droits que les métis, poussés à bout, ont eu enfin *le tort* de revendiquer les armes à la main. Et l'esprit de parti aveugle au moyen duquel on nous ruine, nous a même poussé jusqu'à négativer par nos votes des droits qui sont pourtant plus clairs que la lumière du soleil !

IX

Sortirons-nous donc enfin de cette déplorable manie que nous avons de nous battre pour des détails, et de perdre de vue nos droits fondamentaux ? Cesserons nous, une bonne fois, nos luttes de mots pour passer enfin aux luttes sérieuses de principes ?

Saurons nous remonter énergiquement jusqu'aux causes de nos luttes, pour les étudier, les bien définir, en exiger la destruction avec une constance inébralable?

Car là, et là seulement est le salut de la nationalité.

X

Voyons plutôt :

Pour ce qui est des affaires du Nord-Ouest, l'on va, par des semblants de concessions, par l'octroi des dix-sept ou dix-huit cents licences arrachées en faveur des métis par la prise des armes, l'on va, disons-nous, avoir l'air de rendre aux métis non impliqués dans les troubles, une justice entière, tandis que d'un autre côté, par quelques commutations de peines, par quelques grâces octroyés à propos, les seules choses, de fait, que le peuple, soulevé en masse, ait demandées, l'on va se donner des airs d'avoir été non-seulement justes, mais mêmes miséricordieux vis-à-vis de ceux qui ont pris les armes.

Et les ténébreuses manœuvres accomplies depuis dix ans pour ruiner notre race au Nord-Ouest, elles vont se continuer impunément jusqu'à ce qu'elles aient atteint leur but ; les circonstances qui ont précédé la révolte et dont seule la reconnaissance parfaite peut permettre d'apprécier le degré de culpabilité des insurgés, elles vont retomber dans l'oubli, assurant l'impunité aux misérables qui sont les principaux auteurs de la révolte !

XI

Il y aura plus encore : Les pires coupables auront triomphé avec gloire parmi les héros qui ont écrasé la rebellion !

Et les barbares qui ont volé à des femmes et des enfants sans défense, leur unique moyen d'acheter du pain, qui ont promené partout la torche incendiaire, qui même ont lâchement assassiné des mourants sur le champ de bataille, qui ont pillé les morts et indignement profané des cadavres : toute cette gente de scélérats, ne va pas seulement jouir de l'impunité, mais elle va être confondue avec les honnêtes gens, avec les braves ! Elle va recevoir des terres et des décorations !

XII

Quant à la guerre de gros mots, elle finira avec l'écho éphemère quelle a soulevé. Un jour ou l'autre, on nous jetera (déjà on l'a fait), quelques mots de désaveu qui seront pris comme des excuses. Nous déclarerons l'honneur national satisfait, et cédant à notre nature généreuse, nous embrasserons nos concitoyens anglais, qui eux, n'auront cessé de nous haïr comme aux plus beaux jours du *Toronto News* et du *St Thomas Journal* et n'en continueront qu'avec plus de zèle et de constance la grande œuvre de former au Canada un peuple canadien autonome, ce qui veut dire un peuple qui soit un par la langue, savoir la langue anglaise; un par les mœurs et les coutumes, ce qui signifie l'absorption complète de notre nationalité !

XIII

Eh bien ! soyons donc pratiques une bonne fois !

Cessons nos luttes de gros mots et d'exclamations sentimentales, pour faire avec nos concitoyens d'origine anglaise une lutte loyale, mais ferme, une lutte de revendication énergique, implacable même, de tous nos droits.

Exigeons sans aigreur mais sans faiblesse la plénitude de ces droits. Dressons-en un bilan exact et raisonné qui soit la base de nos revendications. Calculons juste et exigeons sévèrement ce qui nous appartient, nous ressouvenant que c'est là le seul moyen d'avoir la paix avec nos concitoyens de race anglaise.

Car, avec eux plus peut être qu'avec tous les autres, il est vrai de dire qu'il faut procéder avec une exactitude rigoureuse et mathématique et que *les bons comptes font les bons amis*.

Lettre de la Vieille France

La nébuleuse de Cassiopé—Les romanciers contemporains—L'oudja—La lettre du Comte de Mun à l'amiral des Touches—La mort de Mgr de Forcade—M. Egger.

Les astronomes n'y comprennent rien : il vient de se produire, en plein XIXe siècle, au bout de leurs lunettes perfectionnées, à leur savante barbe, un phénomène qu'ils n'ont pas prévu, qu'ils n'ont pas vu et qu'ils sont bien cependant obligés de constater. Une nébuleuse, celle de Cassiopé, vieille comme le monde, qu'ils avaient coutume de retrouver chaque soir à sa place, s'est tout à coup condensée, le brouillard stellaire est devenu une goutte brillante, la nébuleuse s'est faite étoile. Comment ! à quelle heure ! Nul n'a pu contempler la merveilleuse transformation.

Dans le monde politique et dans le monde des lettres, ne trouvez-vous pas que le *contraire est bien fréquent*, et que presque toutes les étoiles, après avoir un instant brillé, se dissolvent, perdent leur éclat et deviennent nébuleuses. Elles occupent plus de place et donnent moins de lumière.

Voyez Gambetta, voyez Ferry. Mais surtout voyez nos littérateurs et nos poëtes. Combien de jolies étoiles qui se lèvent au matin, qu'on est surpris et charmé de découvrir ! Sans doute il y a souvent quelque brouillard autour ou une tache légère dans leur orbe, mais on l'attribue à la trop grande jeunesse de l'astre : avec le temps le brouillard se dispersera. Hélas, c'est trop souvent le contraire.

Un grand nombre de nos romanciers et de nos rimeurs contemporains sont nés avec un vrai talent ; leur première œuvre est souvent fraîche, originale, pleine de jeunesse. Ils l'ont apportée de leur province. C'est leur jeunesse qui vit là. On y trouve, à côté des inexpériences inévitables, des choses vues et bien vues, par des yeux d'enfants, de détails qui sont des souvenirs, des inspirations souvent élevées, un reflet de la foi maternelle.

Laissez venir l'âge. L'écrivain va décliner rapidement.

La bohême, les journaux, le besoin l'auront bien vite éteint.

Il deviendra romancier parisien ; il s'essayera au genre salé d'abord, puis au genre sale. Il réussira ; les éditeurs le paieront cher. Il aura une clientèle. Mais le petit rayon ? disparu à jamais. La nébuleuse est déjà formée. Elle tient plus de place que l'étoile, mais la matière est vile et déchue.

Pour ne citer que quelques noms connus, où donc est l'André Theuriet des premiers jours ? Où donc ce parfum forestier, ce sentiment vrai de certains aspects de la nature qu'il avait, par exemple, dans la *Fée Verte* ! Les romans illisibles qu'il écrit aujourd'hui n'ont pas seulement l'honnêteté en moins ; c'est la valeur artistique ellemême, l'originalité de la langue et de l'observation, qui s'est perdue. Il y a de la boue infecte dans les rues de Paris. Les petits sentiers de jeunesse, où l'ont marchait sur les aiguilles de pin tombées, étaient plus propres et plus saint.

Cela est vrai pour vingt autres. Mais aucun n'a subi cette décadence lucrative avec autant d'évidence que le plus connu de nos romanciers à la mode : Alphonse Daudet.

Vous connaissez ses *contes choisis*, que je voudrais encore un peu plus choisis Il y en a qui sont des chefs-d'œuvre. Les *Etoiles*, les *Vieux*, la *Chèvre Blanche*, les *Impressions d'un perdreau rouge*, et d'autres encore, sont écrits dans une langue merveilleusement ciselée, poétique, originale. Celui qui a écrit ces pages là, est un écrivain de race. Le tempérament de l'auteur, la réalité de l'impression, le paysage qui encadre la scène, se sentent partout. J'en étais resté là de Daudet et je l'aimais.

J'ai lu récemment—il était temps : l'œuvre a 7 ans de date—les *Rois en exil, roman parisien*. Quelle chûte !

Le livre est profondément immoral: moins par les détails qui sont quelquefois trop *parisiens* cependant, que par la thèse générale, qui est l'avilissement de la monarchie. Il y a là un parti pris de dénigrer, d'abaisser, de salir la royauté qui est d'un esprit dévoyé et qui n'est pas d'un vrai artiste. Le personnage principal, le roi d'Illyrie, chassé par la Révolution, et réfugié à Paris, n'a pas, dans toute la vie de débauche que l'auteur lui fait mener, un seul réveil royal, une seule heure d'énergie, un seul trait digne de sa race. Il finit par abdiquer devant la république illyrienne et surtout devant la lassitude de son rôle trop grand pour lui.

Son fils, est un enfant scrofuleux. Sa femme, Frédérique, dont M. Daudet a cru faire un beau caractère, après de longs efforts pour ramener le roi au sentiment de sa mission, lui conseille tout-à-coup d'abdiquer, sans qu'aucune cause occasionnelle vienne donner quelque vraisemblance à cette lâcheté. Et, pour qu'aucun personnage ne demeure pur, cette reine, que l'écrivain représente comme un type de fierté, de noblesse, de fidélité à l'antique honneur, s'éprend d'une sorte de bohême, professeur de politique dans les cafés du quartier latin.

Autour de ces trois représentants de la royauté, s'agite un monde de débauchés, de parisiennes coquettes, de domestiques voleurs ou de courtisans ridicules : il y a beaucoup d'allusions, beaucoup de descriptions ; un scepticisme général mêlé à une forte dose de sentimentalité. En somme rien de grand, rien de noble, rien qui soit de nature à tenter la plume d'un écrivain.

Tout cela est conté dans un style recherché, lourd à force d'ornements, façonné au goût du public parisien, lequel est mauvais. On sort de cette lecture avec cette même fatigue qu'on éprouve au sortir d'un théâtre: les yeux éblouis par trop de lumière artificielle ; la tête pesante ; avec un immense besoin d'air pur et de ciel.

Le Daudet des *contes choisis* est bien loin. La nébuleuse encombrante des *Rois en exil*, quoi qu'on dise et quoique pense l'auteur, n'effacera pas le souvenir de la petite étoile qui se levait, au midi, quand M. Daudet était encore de son pays, et n'écrivait pas des romans *parisiens*.

Si je vous fais part de ces réflexions sur une œuvre déjà vieille, à propos de Cassiopé, c'est que, à mon avis, elles peuvent s'appliquer à bien des romanciers et à bien des romans plus récents.

Quelques-uns de vos lecteurs au moins, seront en communion d'idées avec moi, sur ce point, et me pardonneront cette digression imprévue.

***

Puisque j'ai parlé du goût parisien, tout à l'heure, savez-vous quel caprice nouveau l'a tenté ! Le bijou à la mode, aujourd'hui, n'est ni plus ni moins, qu'une amulette égyptienne, retrouvée dans les tombeaux.

En ouvrant un journal de sciences, il y a deux jours j'ai rencontré, encarté, l'inévitable prospectus. A l'intention de vos lectrices, je dirai que l'*Oudja* est un bracelet d'argent avec un pendentif dont le dessin représente autant qu'il est possible de le deviner, un œil ouvert. Le prospectus a une saveur païenne des plus prononcés ; le voici :

" *L'oudja*, qui pendant 2000 ans fut le talisman préféré des Egyptiens, *n'a rien perdu de son antique vertu*.

" C'est le plus ancien des porte-bonheur.

" La mode qui en avait fait la parure préférée des filles de Memphis et de Thèbes vient de ressuciter.

" *Oudja* signifie : bien-être et santé."

Les filles de Thèbes et Memphis. Est-ce assez trouvé ! Les hommes de génie sont dans le commerce aujourd'hui : c'est pour cela que les livres sont médiocres.

***

Une lettre que vous voudrez sans doute reproduire, de M. de Mun à l'amiral Gicquel des Touches, établit la nécessité de s'occuper, dès le lendemain des élections, de la formation d'un parti catholique en France. Ce parti, dit fort bien le vaillant homme d'œuvres, " aura toujours sa raison d'être, soit pour faire entendre ses revendications et arracher à un gouvernement de fait le minimum de réformes dont il est capable, soit pour seconder dans son œuvre réparatrice un gouvernement national et chrétien."

Si cet appel est entendu, et j'espère qu'il le sera, malgré les difficultés que susciteront les politiciens, on pourra voir, en France, un très beau et très consolant mouvement de protestation religieuse. L'impuissance et la division des partis politiques chez nous, masquent l'unité et la puissance du catholicisme. Le jour où l'on parviendra à organiser le *centre* catholique français, les ennemis et même beaucoup d'amis de de l'Eglise seront stupéfaits du nombre et de l'ardeur des dévouements qu'il suscitera.

On verra les journaux hostiles, répéter pour la France ce qu'ils viennent de dire pour l'Allemagne catholique réunie en congrès à Münster.

" Le zèle catholique ne s'est pas refroidi en Allemagne ; la vieille foi y est encore puissante, et ceux qui sonnent le glas du christianisme en Europe, comme si la fin du XIXe siècle devait en marquer l'irrémédiable décadence, en sont pour leur illusion. Ce n'est pas encore une quantité négligeable."

M. Brisson, dans un récent et détestable discours prononcé à Paris aux *Vendanges de Bourgogne*, donnait déjà, à peu près la même note en parlant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Que serait-ce si les catholiques étaient organisés, armés, groupés contre la Révolution !

***

Le choléra, qui s'étend un peu dans le Midi, sans cependant exercer encore de grands ravages, vient de faire une illustre victime, Mgr Forcade, archevêque d'Aix. C'est en visitant les cholériques de son diocèse que le saint prélat a trouvé la mort. Il l'avait déjà vue de près et ne la craignait pas.

En 1847, il était vicaire apostolique du Japon, alors fermé aux Européens. A peine débarqué, il fut saisi, et gardé à vue, dans une case, au bord de la mer. Chaque jour il s'attendait à ce qu'on vint l'avertir que sa dernière heure était venue. Après de longs mois et d'innombrables vexations il fut tiré de là. Dieu le réservait au martyr, mais plus tard.

Les journaux rouges — quelques-uns — rendent hommage à cette haute vertu.

***

Dans le même temps, un autre homme, autrement connu, est mort à Paris: M. Egger, de l'Institut, lepremier helléniste de France.

Je me souviens qu'un jour, dans ma jeunesse d'étudiant, à Paris, je reçus d'un paysan de de l'Anjou une pièce d'or gauloise qu'il voulait vendre.

Je savais que M. Egger était un numismate distingué, et, quelques jours après avoir reçu le trésor, j'allai le lui porter.

Le vieux savant, debout à côté d'un haut pupitre, leva la tête de dessus un gros Plutarque. Il m'accueillit avec un sourire attique.

—Monsieur, me dit-il, moi, je fais du grec, rien du grec. Le grec n'a rien de commun avec lamonnaie, même ancienne. Frappez à côté. Vous trouverez mon fils ; c'estlui le numismate.

Sa bonne tête blanche et sa jolie réponse me sont toujours restées dans l'esprit.

Son Excellence leGouverneur-général est à Calgary en ce moment.

***

La *Minerve* annonce que c'est l'intention du gouvernement de venir au secours des Métis, qui sont, comme on le sait, plongés dans la plus terrible détresse.

***

Les dépêches d'hier confirment la nouvelle qu'on a brûlé Riel en effigie au camp de Brockville. Il paraît cependant que le colonel Cole, du 14ème bataillon, au lieu d'approuver ces excès, y a mis fin aussitôt qu'il en a eu connaissance.

***

Le *Herald*, continuant ses exagérations ridicules, s'écrie : Devons nous donner la victoire aux émeutiers, devons-nous nous courber devant eux !

On croirait à l'entendre que la ville est entre les mains d'une populace en délire. Il semble avoir à cœur la ruine de Montréal.

***

On dit que la dette publique des Etats-Unis a été diminuée de $12,000,000 pendant le cours du mois de septembre dernier.

***

Les partisans de la fédération nationale en Angleterre ont adopté, comme principal article de leur programme, l'abolition du droit de primogéniture.

***

La loi fixant à douze sous, le prix des télégrammes en Angleterre, est entrée en force avant hier. On s'aperçoit déjà des bons effets de cette loi par une augmentation notable dans le nombre des dépêches.

***

Un général Chinois à la tête d'une nombreuse armée aurait envahi l'Annam.

***

Quinze souverains indigènes du Congo réclament la protection du Portgal contre les injustes réclamations de l'association Internationale Africaine.

LA PICOTTE.

Voici une liste statistique. Elle nous est fournie par les employés de la fabrique de Notre-Dame et est officielle.

Elle est bien propre à faire réfléchir et à convaincre tous les citoyens de la nécessité qu'il y a pour tous de faire tous leurs efforts pour diminuer l'action du terrible fléau de la picotte.

DECES DE LA SEMAINE CAUSES PAR LA VARIOLE.—VILLE ET BANLIEUE.

Semaine finissant le 2 Oct 1885.	Ville	St J. Bte	C. St. Louis	Saint Henri	S Cunégonde	St Gabriel	Totaux
Samedi, 26 sept.	36	4	1	1	2	—	44
Dimanche 27	48	—	3	3	2	—	56
Lundi 28	62	7	3	5	2	—	79
Mardi 29	42	6	2	1	6	—	57
Mercredi 30	44	1	3	1	2	1	52
Jeudi 1 Oct.	44	5	1	3	1	—	54
Vendredi 2	45	7	2	2	3	—	59
	321	30	15	16	18	1	401

Lettre sur les Etats-Unis

Nouvelle Angleterre — Le Vermont

LV

Deuil général au sujet de la mort de Grant—Sympathie Canadienne pour la cause des Métis—Dangers à éviter pour consolider la Confédération Canadienne—Exemple des Ligues anciennes—La révolution française, cause de la formation des partis dans le Vermont.

" And vengeance shall gather the harvest of crime."
J. G. W.

Il existe une grande tristesse dans toute l'étendue des Etats-Unis au sujet de la mort de Grant. La nation américaine est en deuil ; elle a perdu un de ses héros militaires. On le considère comme un foudre parcequ'il a terminé la guerre de sécession. Tout est relatif en ce monde : dans d'autres circonstances, Grant aurait passé sa vie dans l'oubli ; il est maintenant grand homme. Pour le Yankee, Washington est le créateur de sa nation et Grant son sauveur.

Celui-ci, quoique d'un talent militaire ordinaire, a eu l'immense avantage d'arriver le dernier sur le théâtre de la guerre. *Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.* Le Sud ruiné ne pouvait plus lutter, l'illustre Lee dut se rendre. Les vaincus ont toujours tort ; Lee, le plus grand héros des temps modernes, n'échappa point, non plus, à la loi commune. *Vœ victis !* Ce deuil universel prouve, au moins à sa manière, le patriotisme américain et l'influence maçonnique dans la République : Grant était franc-maçon comme le furent Garfield et les six présidents qui ont précédé ces derniers. Et l'on vient nous dire que cette société secrète n'est pas politique sur notre continent. Il nous sera facile de démontrer le contraire et de prouver que nos sociétés secrètes américaines sont en union intime avec celles d'Europe, bien que l'on essaie de donner le change à ce sujet.

***

Il n'y a pas que les Yankees qui pleurent leurs morts illustres. Les Canadiens gémissent, de leur côté, sur les malheurs du Canada, sur nos divisions intestines, sur nos troubles du Nord-Ouest et sur le sort de l'infortuné Riel. L'on ne croit pas cependant à son exécution, vû son état mental et les circonstances exceptionnelles de son procès. Le gouvernement canadien ne permettra pas qu'un pauvre halluciné monte à l'échafaud. Qui ne sait, du reste, que toute la haine orangiste concentrée contre Riel en cette occasion, ne l'est pas contre ce pauvre détraqué comme chef de l'insurrection de 1885, mais seulement contre ce qu'ils appellent le "meurtrier de Scott"— La preuve, c'est que l'on n'en veut pas au brave Gabriel Dumont, le vrai héros métis de la présente échauffourée. Aucun pays civilisé n'admet plus la peine de mort pour crime politique Le Nord a pardonné à Jefferson Davis ; et l'Angletere elle-même qui n'a guère de tendresse pour ses ennemis, s'est départie de ses anciennes rigueurs ! C'est un signe des temps et un exemple donné à ses colonies. Si d'un côté, l'on peut dire que les métis auraient dû adopter la voie constitutionnelle pour le redressement de leurs griefs, de l'autre, ne doit-on pas excuser ces demi-sauvages qui vivent au fond de nos prairies du grand Ouest, cernés par des races antipathiques qui les ont poussés à la révolte ? L'on croit que sans la téméraire conduite de Crozier au lac aux Canards tout aurait pu s'arranger à l'amiable. Que de sang inutile cette attaque intempestive a fait répandre ! Ce sang versé sera un ciment d'union ou de haine au Canada : les hommes politiques ont choisir. Les Anglais se guident par l'intérêt ; les Canadiens par le sentiment. Il faut compter avec le caractère des nations sous tous les régimes, mais surtout, sous les gouvernements constitutionnels. Comment cette vérité élémentaire échapperait-elle à ceux qui ont en mains les destinées de la confédération canadienne ? L'avenir le dira bientôt. Le pacte fédéral ne saurait durer sans concessions réciproques ; veut-on le consolider ou le détruire ? Voilà la question.

L'Angleterre a toujours tenté d'imiter l'ancienne Rome ; elle est centralisatrice ; de là son projet de *fédération impériale*. De nouvelles lignes étoliennes et achéennes sont encore possibles ; déjà, elles existent peut-être à l'état latent.

A la veille d'un déclin marqué en Orient, ne serait-il pas souverainement imprudent de susciter des haines de race en Amérique ? de réveiller des susceptibilités nationales assoupies, mais non éteintes ? Il est bon de savoir l'histoire et de se ressouvenir que Barberousse fut cause de la formation de la première Ligue lombarde, dans les cendres de laquelle se forma la plus sérieuse de toutes les Unions italiennes. De nécessité, les peuples font vertu ; contre les injustices les nations se lèvent. On peut les courber temporairement avec le canon, on ne peut arracher de leur cœur le besoin de la vengeance. D'ailleurs, quand l'hiver est passé, quand les cicatrices sont fermées, pourquoi rappeler le vent glacial qui dévore ? pourquoi rouvrir de nouveau des plaies fermées ?

La question Métisse est grosse de conséquences ; il n'y a que la prudence, la modération, l'équité, le pardon qui pourront la résoudre à l'avantage de tous. *Caveant Consules!* Tel est le sentiment unanime de nos frères des Etats Unis.

***

A quoi tiennent les hommes, les partis et les choses !

Etrange coïncidence ! la révolution américaine a contribué à l'explosion de la Révolution Française et cette dernière fut la cause de la formation des partis dans différents Etats de l'Union Américaine, mais spécialement dans le Vermont.

La nation française avait trop fait en faveur de l'indépendance des colonies Anglo-Américaines pour que celles-ci ne lui témoignassent point au moins, un peu de reconnaissance.

Les Américains venaient d'essayer de la république, mais cette nouvelle forme de gouvernement laissait des doutes sérieux, dans l'esprit d'un bon nombre, sur son succès définitif. Aussi furent-ils d'abord très heureux de voir ce nouveau régime adopté par la France ; c'était la consécration par la partie la plus civilisée de l'Europe de leur révolution et de leur nouvelle constitution politique. Hélas ! l'enchantement ne fut pas long ; les excès sanglants et féroces de la république française soulevèrent le plus profond dégoût aux Etats-Unis. Ces horreurs étaient si opposées aux idées et aux mœurs des colons Anglo-Américains !

Chittenden avait régné dix-neuf ans, avec discernement, sagesse et libéralité. C'est à peine si l'on distinguait l'existence des partis politiques au Vermont à cette époque ; les *Fédéralistes* existaient déjà mais ne s'opposaient guère aux mesures du gouvernement. En 1798, sous le gouvernement Tichenor la législature siégeant à Vergennes, fut saisie des demandes d'emprunts de la parts de la France. John Adams, voyant la voie odieuse où s'était imprudemment lancée la nation française, refusa tout aide et tout secours à cette malheureuse nation. La législature du Vermont vota une adresse d'approbation de la conduite du Président à une très grande majorité ; la minorité fut pourtant blessée. La démission des juges et d'autres employés civils, à cause de leurs sympathies pour les révolutionnaires français, acheva de creuser une ligne de démarcation entre les Vermontois. Pendant la même session, certains sauvages Caugnawagas du Canada réclamèrent le prix d'une immense étendue de terre qu'ils prétendaient leur appartenir ; elle était située entre Ticonderoga, Great Falls sur le ruisseau à la loutre, la hauteur des terres et la Baie Missisquoi.

On renvoya ces sauvages après leur avoir donné cent dollars et leur avoir promis que l'on prendrait leur demande en considération. L'affaire en resta là, comme tant d'autres justes réclamations contre les gouvernements. L'on prétendit que le traité de 1763 annulait cette réclamation.

Cette même année, la législature du Massachussetts proposa qu'un amendement fut fait à la constitution fédérale, afin de ne rendre éligibles à la présidence et à la vice-présidence que des citoyens nés dans les Etats-Unis ou ceux qui y résidaient lors de la déclaration de l'Indépendance. Le Vermont ratifia cet amendement à une majorité de 152 contre 5. En octobre 1799, la législature qui siégeait alternativement dans différents centres, s'assembla à Windsor, sur le Connecticut. Les mesures énergiques adoptées contre le Maine par Adams, furent entièrement approuvées dans le message du gouverneur Tichenor. Le parti au pouvoir se montra plus circonspect dans la révocation des fonctionnaires ou dans leur nomination aux emplois publics. Cette conciliation venait trop tard ; les partis politiques étaient nés dans le Vermont.

***

L'immigration française qui se fit alors aux Etats-Unis effraya le parti opposé aux principes de 1793 et le congrès passa, en dépit de l'opposition des démocrates, qui les considéraient comme subversifs à la liberté constitutionnelle des citoyens américains, deux actes se rapportant aux *Aliens* et aux *séditions*. Ces actes du congers furent censurés par la Virginie et le Kentucky ; le Sud se rangea de leurs avis. Ce fut là la première tendance vers l'amoindrissement de l'autorité du Congrès. La doctrine du *State right* naissait naturellement. L'on verra plus tard que l'on s'autorisera de ce *droit d'état* pour se séparer de l'union. Le Vermont s'opposa aux tendances nouvelles ; il prit dès lors la voie du *Républicanisme* ; il resta depuis fidèle à ce parti.

Rien n'est dangereux comme un principe faux jeté dans la législation ou dans la constitution politique d'un pays. Tôt ou tard il faut en subir les conséquences. La doctrine du "*State right*" en est un désastreux exemple.

Plus tard le Sud revendiquera en vertu de cette doctrine, le droit à la sécession. Les auteurs mêmes de la constitution américaine avaient entrevu les dangers à venir ; mais, dans l'excitation et l'enthousiasme du moment, on ne pouvait tout prévoir.

La liberté complète donnée à toutes les croyances, a été une faute irréparable. L'étude du Mormonisme et de ses désolants progrès nous découvrira une plaie hideuse, beaucoup plus infamante que celle de l'esclavage. Protégés par la constitution, les Mormons se moquent impunément des autorités et on les a vus, le 4 juillet dernier, insulter jusqu'au drapeau de la République ! Si l'on n'extirpe pas cette dégoûtante secte, nous aurons plus tard une guerre nouvelle à propos du Mormonisme ; car toute faute comporte son châtiment.

FRONTENAC.

Windsor, août 1885.

Départ de M. Derome pour l'Europe

Notre distingué concitoyen M. L. J. A. Derome de la maison "Cadieux et Derome" libraires de cette ville s'est embarqué hier soir pour Québec où il prendra ce matin le steamer pour l'Europe. M. Derome se propose de passer une couple de mois à Paris pour les intérêts de sa maison de commerce.

Hier, durant toute la journée, un concours empressé de prêtres et de citoyens n'a cessé d'encombrer les bureaux du distingué voyageur pour lui dire adieu et lui souhaiter un bon voyage. Grand nombre sont allés le reconduire jusqu'au steamer.

Nous souhaitons à M. Derome un heureux voyage.

—La Salsepareille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

TELEGRAPHIE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA

Départ

Ottawa 2—Sir John Macdonald est parti pour Kingston ce matin.

Colonisation

Ottawa 2 — Un détachement d'arpenteurs envoyé par le gouvernement de Québec a commencé ses opérations à la Rivière du Lièvre conformément aux projets de M. le curé Labelle pour la colonisation de cette partie du pays.

Détresse des pêcheries

Ottawa 2—Le vapeur du gouvernement le *Napoléon* quittera Québec, lundi, pour aller approvisionner les phares du Golfe St. Laurent.

Il emmènera à bord Monseigneur Boesse, vicaire apostolique, et un certain nombre de Sœurs de Charité se rendant à la Pointe aux Esquimaux pour porter des secours aux pêcheurs de la côte qui se trouvent dans une profonde détresse par suite de la décadence des pêcheries.

Beaucoup de ces malheureux ont été amenés à Gaspé par le vapeur du gouvernement *Canadienne* et ils manquent de tout.

La variole

Québec 2—Les conducteurs de la ligne du Pacifique, division de Québec, ont reçu avis qu'ils seraient révoqués s'ils permettaient à des voyageurs atteints de la variole de monter dans les trains.

Exposition

Perth Ont 2—L'exposition du comté de Lanark Sud a eu lieu ici aujourd'hui, et a duré les deux jours fixés. Le temps est beau et le nombre des visiteurs a été grand, aujourd'hui surtout où plus de 4000 personnes sont entrées sur le terrain de l'exposition.

Le procès de Riel

Ottawa 2—Il est maintenant à peu près certain que le Conseil Privé de Sa Majesté la Reine examinera l'appel de Riel dans une quinzaine de jours.

La vaccination

Ottawa 2—La vaccination compulsoire dans les écoles publiques a été acceptée ici sans opposition.

La variole

Québec 2.

Le seul cas de variole qu'il y eut dans la ville et dans les faubourgs (celui du jeune Lauzon à l'hôpital maritime) est absolument guéri.

ETATS-UNIS

Explosion

Pittsburg 2—Une chaudière des ateliers de MM. Clark et Cie a fait explosion ce matin ; 17 personnes ont été blessées dont trois mortellement.

Les incendies de prairies.

On télégraphie de Dakota que les incendies des prairies ne sont pas encore éteints, que les pertes sont déjà évaluées à 250,000 piastres et que 100 familles sont sans abri.

Incendie

Fargo Dak, 2—La maison Sherman a brûlé aujourd'hui ; les pertes sont de 20,000 piastres, les habitants ont pu s'échapper.

IRLANDE

Enquête sur l'état de l'Irlande

Dublin 2—Aujourd'hui, au château de Dublin, Lord Randolph Churchill s'est livré à une enquête sur l'état de l'Irlande et sur les besoins du peuple.

Il a l'intention d'exposer au cabinet le résultat de son examen et de proposer des mesures dont l'adoption aura pour but de satisfaire au vœu de la nation irlandaise.

ITALIE.

Le choléra à Gênes

Rome 2—Hier en Italie, on a signalé 198 cas nouveaux.

L'épidémie a éclaté à Gènes.

Vatican

Rome 2 Oct—Le Souverain Pontife a approuvé le décret de la congrégation des rites pour la création d'un siège épiscopal dans l'état de Nebraska.

Le révérend Docteur O'Connor, actuellement vicaire apostolique a été nommé titulaire de ce siège.

ANGLETERRE.

La chute de Khartoum

Londres 2—Le ministère de la guerre a publié aujourd'hui le rapport du colonel Kitchener sur la chute de Khartoum, il attribue le désastre à la misérable condition des troupes et à l'abandon de leurs postes par les contingents indigènes. Les Arabes seraient entrés dans la ville, d'après le rapport, par un bastion non défendu.

Discours de M. Chamberlain

Londres 2—M. Chamberlain a prononcé un discours hier dans la soirée à la réunion libérale de Bradford. Il s'est étendu spécialement sur l'obstination de la Chambre des Lords à ne pas donner son assentiment à certaines lois votées par la Chambre des Communes, et il a condamné cette conduite politique qu'il a jugée maladroite.

GRECE

Avance au gouvernement

Athènes 2—Le gouvernement a obtenu de la Banque nationale une avance de 500,000 piastres. Cet emprunt a été fait pour couvrir les dépenses des mesures défensives à prendre dans le cas où les événements de Roumélie l'exigeraient.

AUTRICHE

Le Reichstag

Vienne 2—M. Smolka a été nommé président de la Chambre basse du Reichstag.

M. Grocholski, appuyé par 131 membres, a questionné le gouvernement sur l'expulsion des sujets autrichiens du territoire de la Prusse.

TURQUIE

Osman Pacha prisonnier

Constantinople 2—Osman Pacha est retenu au Palais, on peut dire qu'il est virtuellement prisonnier ; la cause de cet incident est ignorée.

ROUMELIE

Nisch 2—La Serbie demande l'agrandissement de son territoire.

Le peuple désirerait l'annexion de la Macédoine.

Il est probable que l'armée Serbe va occuper les territoires voisins de la frontière.

Ce nouvel incident accroîtra les difficultés de la situation.

Constantinople 2—La plus grande activité règne dans les bureaux du Ministère de la guerre.

Les troupes arrivent rapidement.

Londres 2—Gabriel Pacha a été mis en liberté et a quitté Sofia pour retourner à Constantinople.

Une partie de la garnison de Widdin a été envoyée à Sofia. Ceci est regardé comme la preuve des excellentes relations qui règnent entre la Bulgarie et la Serbie.

Un grand nombre d'officiers allemands en retraite ont offert leurs services au Prince Alexandre.

Londres 2—Une dépêche du correspondant du *Daily Telegraph* dit que 6,000 Russes sont dirigés sur la Bulgarie et qu'ils traverseront, cette nuit, la Roumanie en chemin de fer.

La Roumanie pousse activement les travaux de défense de ses frontières.

Guibollard, l'autre jour, recevait les adieux d'un de ses employés qui partait pour le camp, et il se trouvait que le camp où devait se rendre son employé était situé à Chartres.

—Mon ami, lui dit-il, puisque vous allez à Chartres, rendez-moi un service.. ; rapportez-moi de cette ville une bouteille de vraie chartreuse.

AVANTAGES

Nous donnons les meilleurs avantages aux épiciers et autres marchands qui tiennent les marchandises sèches de première nécessité ; nous pouvons leur fournir à meilleure condition qu'aucun marchand en gros, les effets suivants en quantité proportionnée à leurs besoins : fil, boutons, galon cotons, indiennes, flannelles. corps et caleçons etc.

Nous sollicitons une visite.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste Catherine et St André.

La fonderie de cloches McShane et Compagnie de Baltimore

Nous avons dit hier, en rendant compte de la bénédiction de la cloche de l'église de Sutton, qu'elle sortait des ateliers de la maison McShane et Cie de Baltimore, nous aurions pu, après avoir cité le nom de la fonderie dont elle était sortie, nous dispenser de parler de la puissance et de l'harmonie des sons qu'elle rend. La maison McShane, de Baltimore, occupe en effet, dans sa spécialité non seulement le premier rang mais même, on peut le dire, une place à part tant ses produits sont renommés, tant est grande aussi leur supériorité sur les produits de presque toutes les fonderies de cloches que nous avons dans l'Amérique du Nord.

Du reste MM. McShane et Cie reçoivent des commandes de tous les points de notre continent ; ils ont envoyé des cloches fondues chez eux jusqu'au fond de la Nebraska du Nouveau-Brunswick etc.

Du 1er Janvier au 1er Juillet de cette année, ils ont reçu des ordres pour la livraison de 492 cloches d'églises ; il est donc probable, en prenant pour base le chiffre éloquent que nous venons de faire connaître à nos lecteurs qu'à la fin de 1885 malgré la stagnation des affaires ils auront reçu la commande et opéré la livraison de plus de 1000 cloches d'églises.

Il n'y a rien de tel, dit-on, que l'éloquence des chiffres pour convaincre les gens ; après ce que nous venons de leur dire de la Maison McShane de Baltimore, nos lecteurs, nous l'espérons, reconnaîtront que nous n'exagérons pas en disant que leur fonderie de cloches est une des premières du monde.

LAINES CANADIENNES

Nous invitons les épiciers et les marchands généraux qui tiennent des laines canadiennes à venir s'approvisionner à notre magasin.

Nous avons un lot considérable de laines de toutes qualités que nous vendons à des prix extrêmement bas. Nous sommes en mesure de satisfaire toutes les commandes.

DUPUIS, FRERES,
Coin des rues Ste Catherine et St André.

L'HOPITAL DES VARIOLES

Le maire et le secrétaire de la municipalité du village de St Louis du Mile End, dans les limites de laquelle se trouvent les bâtisses de l'Exposition ont donné instruction à MM. Girouard et Angé de prendre les procédés nécessaires pour empêcher l'établissement d'un hôpital de variolés dans les bâtisses du terrain de l'Exposition.

Ces messieurs s'occupent de préparer l'action en conséquence.

Union Catholique

Cette société reprendra la série de ses séances, dimanche, le 4 octobre courant, à 2 heures de l'après-midi.

La conférence du jour sera donnée par l'hon F. X. A. Trudel, sénateur.

CHS. M DUCHARME,
Secrétaire.

A NOS PRATIQUES

Vu le mauvais état des affaires commerciales en général ; vu surtout l'importation considérable que nous avons faite cet automne, nous sommes disposés à faire d'immenses sacrifices et nous engageons nos pratiques à en profiter.

Nous avons marqué nos marchandises importées à un prix si bas que nous pouvons affirmer que tout acheteur peut réaliser une économie réelle de 25 à 40 pour cent sur toutes les marchandises qu'il choisira dans notre magasin.

DUPUIS FRERES
Coin des rues Ste-Caterine et St-André.

FAITS DU JOUR

M. Tomy et Mlle Lili jouent aux Champs Elysées. Une querelle s'élève, et la petite fille administre un soufflet à son compagnon.

Tomy, furieux, serre les poings, puis se calme soudain et avec beaucoup de sang-froid :

—Tu sais, dit-il, si je ne te le rends pas, c'est que tu n'es qu'une femme.

Stimulant—Il n'y a pas de stimulant comparable au "Amors indigènes" pour les fonctions de l'estomac, du foie et des intestins. Un paquet de 25 cents donne un demi-gallon.

Une charmante pensionnaire, qui allait se marier dans quelques jours, invite une de ses amies à venir passer la soirée chez elle, pour voir son futur mari.

Celui-ci arrive en col carcan, en cravate raide, en gilet sans plis, guindé et empesé.

—Eh bien ! demande la fiancée, comment le trouves-tu ?

—Pas mal, mais il a besoin d'être un peu chiffonné.

Energie—De la force de l'estomac dépend presque toujours l'énergie de tout le système. Il n'est donc pas étonnant que le Remède du Dr Sey, le grand tonique de cet organe, ait tant de succès.

Gugusse et Polyte parlent des gloires de la France.

—Molière ! c'était un cordonnier qui a donné son nom à un soulier.

—Et Voltaire ?

—Un ébéniste, qui a donné son nom à un fauteuil. Maintenant, si tu veux mon opinion sur ces deux personnages, la voici en deux mots : *Molière me botte.* Voltaire, je m'assois d'ssus !

—S'il vous plait Madame, avez-vous acheté un piano ? Sinon (!) rappelez-vous de ceci. Si vous achetez un piano à bon marché ; un tiers va pour payer la douane et ainsi vous ne pouvez avoir un bon piano —(!)Si vous désirez avoir un bon piano, à un prix modéré le célèbre "Cross Scale", carré droit et grand est recommandé par les notabilités du Canada. Nos certificats n'ont pas été achetés, vous comprenez n'est-pas.

Nous avons des lettres de recommandation, même des têtes couronnées.

Les orgues, de première classe, sont aussi aujourd'hui d'une grande importance pour salons, églises, écoles, couvents et colléges et c'est surtout le véritable orgue de Bell.

La Cie Belle est une des plus grandes compagnies, en Europe et en Amérique.

Le célèbre orgue Uxbridge, à notes, d'ivoire, grand pouvoir, et le ton le plus doux. Conditions faciles.

WILLIS ET CIE,
1824 Notre-Dame, près de la rue McGill,
Montréal.

J.S. FRY & FILS

Bristol et Londres, Ang.

Cacoas Chocolats

Prize Medal.
Caracas
A la Vanille
Soluble
Diamond
Homœpathique.
Caracas.

Fortement recommandés par le "Journal de l'Académie Nationale Manufacturière et Commerciale," Paris, France, ainsi que par des membres éminents de la Profession Médicale et la presse en général.

En vente chez tous les épiciers de première classe.

EMPRUNT DE $30,000

DEMANDE

Les marguillers et syndics de Longueuil sont autorisés, par la paroisse à faire un emprunt de trente mille piastres [$30,000], pour achever les travaux de l'église et de la sacristie actuellement en construction.

5 o/o seront payés aux prêteurs. Les meilleurs garanties seront données.

Le Revd M. Tassé, prêtre, curé de Longueuil est chargé de négocier l'emprunt.

Pour plus d'informations s'adresser au bureau de *L'Etendard* à M. J. A. Prendergast, administrateur. 26s-jno

SAINT ROCH

Neuvaine en l'honneur de St. Roch, avec un précis de sa vie. brochure in-32 de 61 pages. Prix franco : 5 cts ; la doz. 40 cts ; le cent, $3.00.

Images de St. Roch, format 12 pouces par 18. Prix franco : 10 cts ; la douzaine, 60 cts ; le cent, $3.50.

Les mêmes, format carte de visite, sur papier Bristol, couleurs assorties et en dentelle. Prix franco : 5 cts ; la douzaine, 40 cts ; le cent, $2.40.

Prières à St. Roch, Feuillet, in-32. Prix franco : la douzaine, 10 cts ; le cent, 75 cts

En vente chez

CADIEUX & DEROME,
No. 1603 rue Notre-Dame, Montréal

lo-jno

AVIS

EST par les présentes donné au public que, vû l'épidémie [variole ou picotte] qui existe à Montréal et dans ses environs, les visites ordinaires permises jusqu'à ce jour aux étrangers dans l'asile des aliénés, Hospice Saint-Jean de Dieu, à la Longue Pointe, sont prohibées jusqu'à nouvel avis. Comme il n'y a encore aucun cas de cette maladie, dans notre Institution, il est de notre devoir de prendre toutes les précautions pour l'éviter.

Tous les journaux sont priés de bien vouloir reproduire cette annonce.

Par ordre,
Sœur THERESE DE JESUS,
Supérieure.

Longue Pointe, 31 août 1885.

ON DEMANDE

Servante demandée pour famille de deux personnes, pas d'enfants, pas de lavage. S'adresser à

J. M., Bureau de *L'Etendard*.

Traverse entre Montréal et Longueuil

A partir de LUNDI, 21 courant, et jusqu'à avis contraire, le MONTARVILLE fera tous les jours le service entre Montréal et Longueuil, comme suit : De Montréal (quai Jacques-Cartier), à 10 heures a.m. et 6.30 p.m. ; de Longueuil, à 8 heures a m.

LA SANTE, C'EST LA RICHESSE

Le traitement du docteur E. C. WEST est un spécifique infaillible pour les maladies nerveuses et du cerveau, telles que l'Hystérie, les Etourdissements, les convulsions, l'Epilepsie, les névralgies, le mal de tête, l'abattement causé par l'usage du tabac ou des boissons alcooliques et par d'autres excès, l'insomnie, le ramollissement du cerveau amenant la folie ou la mort,......, etc.

Chaque boîte contient une quantité suffisante pour un mois de traitement, le prix pour une boîte de $1.00 et pour 6 boîtes de $5.00, le tout envoyé par la malle, aussitôt après réception du montant en argent nécessaire pour la commande.

Nous garantissons que l'absorption de six boîtes de notre infaillible spécifique guérira tous les cas.

A tous ceux qui nous enverront un ordre accompagné de $5 pour l'envoi de six boîtes, nous donnerons une garantie écrite et nous nous engagerons vis-à-vis de ces acheteurs à leur remettre leur argent, si le malade n'est pas guéri.

Toutes les boîtes doivent être revêtues de la signature de

JNO. C. WEST & CIE,
Seuls propriétaires,
81 et 83, rue King Est,
Toronto, Ont.

IMPORTANT

EPILEPSIE

Spasmes, Eclampsie et Névroses sont radicalement guéris par ma méthode. Les honoraires ne sont dus qu'après succes. Traitement par correspondence.

Prof. Dr ALBERT,

Honoré par la Société scientifique française de la Médaille d'or de 1re classe pour mérites distingués.

6, Place du Trone, — PARIS.

La NOUVELLE MACHINE

A Broder sur Canevas

Avec Chiques de Laine ou Coton et aussi avec de la Laine.

Patentée le 6 Mars 1882.

Fait aussi des Capuches, Tidies, Mitaines, Paillassons, etc.,

Avec facilité et rapidité. Prix seulement une piastre. Machine envoyée par malle avec la direction sur réception du prix. Agents demandés. Ecrivez pour circulaires à P. W. ROSS, P. O. Box 541 Seul manufacturier, Guelph, Ont. Aussi marchand de patrons de toutes sortes pour broderie.

27n-1s

MANTEAUX !

LIGGET & HAMILTON

Leur assortiment complet et varié de Manteaux pour Dames, Demoiselles et enfants est maintenant étalé. Comme toujours, ils ont une grande variété de Manteaux pour enfants à très bas prix.

ROBES !

Ce département donne la plus entière satisfaction. vu que le bien faire est parfait et que les prix sont aussi modérés que possible.

Marchandises de Prix !

Comme pour les marchandises d'une valeur moindre nos profits sont petits et les belles marchandises sont vendues à

BAS PRIX !

Ligget & Hamilton

1883 et 1885

RUE NOTRE-DAME

19s-jno

CAUSTIQUE !

La chose la plus économique que vous puissiez vous procurer pour faire le savon et pour laver n'importe quoi. 5 cts par livre ou $1.80 par 50 livres, et au meilleur marché possible au quart. Les personnes qui ne sont pas responsables ou qui n'ont besoin que d'une petite quantité, doivent envoyer l'argent avec l'ordre. Indiquez la station du chemin de fer ou du bateau le plus près de chez vous. Adressez

C. D. MORIN

1386 Rue Notre-Dame, Montréal

20 avril 85

Cie de Navigation de Longueu

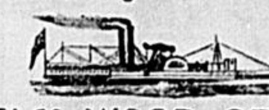

ELM WOOD GROVE

LONGUE POINTE

Le splendide vapeur **Montarville** ou un autre vapeur fera le service quotidien si temps le permet jusqu'à avis contraire, du quai Jacques-Cartier tous les jours de la semaine à 10.30 a.m., 2.30 et 4 00. Retour à 6 heures,

Le Dimanche ; 1.30, 2.30 et 3.30. Retour à 5 et 6 heures p.m.

Prix du passage, aller et retour, 10 cts ; enfants avec leurs parents, 5 cts, excepté certains jours qui seront réservés pour des piques-niques et qui seront annoncés dans les journaux.

Repas servis chauds à Elmgrove aux prix de la ville.

A partir du 1er Août jusqu'à avis contraire, le vapeur *Montarville* fera une excursion à Elmwood. le soir, les Mardi et Vendredi de chaque semaine. Départ à 8.00 p.m. ; retour à 11.00 p.m.

Prix du passage, (aller et retour) 15 cents,

Une splendide plateforme pour la danse a été construite et les soirs d'excursions le bocage sera éclairé.

F. MANDEVILLE.
4 août Gérant.

D. PARIZEAU,

— MARCHAND DE —

Bois de Sciage.

Bureau principal :

Coin des rues Craig et St. Denis

(En face du Carré Viger,)

— CLOS : —

Coin des rues **Craig et St. Denis, et 430 rue Lagauchetière,** près de la rue St. Laurent, Montréal.

Assortiment varié. *Prix raisonnable.*

22 fev 85-1a

FABRIQUE DE

CIMENT HYDRAULIQUE

D'HOCHELAGA.

Ouvrages de toutes sortes en Ciment d'Hochelaga ou de Portland, concrêtes, caves, planchers, carreiages, mosaïque, citernes, réservoirs, enduits intérieurs et extérieurs, murs en ciment de toutes les couleurs, en posant le ciment ; ces murs peuvent être lavés comme la peinture, ne seront jamais altérés, au contraire durciront.

Un ouvrier des plus habiles est à l'emploi de la compagnie.

Prix défiant toute compétition.

BUREAU : 25 RUE ST. GABRIEL,

15 juillet 85-3m

Ouverture des Classes.

Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecoles.

L'augmentation de notre stock pour la vente en gros a nécessité l'agrandissement de notre établissement et nous occupons maintenant tout le block Rolland, de la rue St. Vincent, comprenant les Nos 6, 8, 10, 12 et 14 où nous avons un département spécial des papiers de la COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND.

On voudra bien se rappeler que notre Librairie offre l'avantage de l'assortiment le plus complet de livres classiques et de fournitures d'école, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il vous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'ouverture des classes.

Catalogues, listes de prix, échantillons de papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires éditeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture de Montpetit.

Nos 6, 8, 10, 12 et 14

RUE ST VINCENT, MONTREAL.

TORD-BOYAUX

Destruction Infaillible, sans phosphore des Rats, Taupes, Souris, Mulots, etc.

SANS DANGER pour le feu

SANS DANGER pour les Animaux domestiques.

Chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Marchands de Couleurs.

EMPLOYÉ dans les ETABLISSEMENTS MILITAIRES, dans les GRANDES Cies de CHEMINS de FER, etc.

GROS : 28, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, PARIS

☞ Vendu par tous les pharmaciens, épiciers et marchands de fer du Canada.

GROS : **G. LEFRANCQ, No. 180 rue St. Hubert.**

$200 DE RECOMPENSE.

NOUS PAIERONS CENT PIASTRES

A TOUTE PERSONNE qui pourra nous faire découvrir ceux qui enlèvent de notre cigare **CABLE** la petite bande qui l'entoure, et qui le vendent ensuite pour un Cigare de 10c, et mettant notre marque sur un mauvais Cigare, le vendent 5c pour un CABLE.

NOUS PAIERONS L'AUTRE CENT PIASTRES

A TOUTE PERSONNE qui nous fera découvrir ceux qui enlèvent la petite bande qui entoure notre Cigare **EL PADRE,** et le mettant dans une boîte de Cigares importés, le vendent pour un Cigare importé de 15c ; qui mettent notre marque de l'EL PADRE sur un mauvais Cigare Domestique ou Importés, et le vendent pour un véritrble EL PADRE.

Nous ne nous objectons pas a ce que l'on paie 10c

(DIX CENTINS) pour un Cigare **CABLE** de 5 cents et 15 cents pour un **EL PADRE** de 10c parce qu'ils le valent, et spécialement dans une boîte de Cigares importés, mais ce que nous ne voulons pas c'est que l'on vende nos Cigares pour des Cigares importés quand ils sont les nôtres.

Ne vous trompez pas ! Les Cigares Domestiques ne vous Empoisonneront pas !

LES CELEBRES CIGARES

"CABLE," "EL PADRE" et "MODERN,"

Sont les Meilleurs sur le Marché ! Essayez-les !

Quatre Premiers Prix remportés à Paris en 1867, au Centenaire en 1876 et à Montréal 1863-68.

MANUFACTURE DE

S. DAVIS & FILS

RUE COTTE, MONTREAL ; SUCCURSALE, No. 34 RUE CHURCH, TORONTO.

21 Septembre

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que **Ulcères, Plaies, Érysipèles, Ezéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous,** et **Éruptions de la Peau,** sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait. Je suis, avec respect,

MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ **Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.**

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882 :

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale,** et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

A VENDRE

Betail Ayrshire,
Cochons Berkshire,
Volailles Plymouth Rock

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, rue St Jacques. Montréal.

A VENDRE

UN ORGUE neuf à deux claviers manuels et pédaliers complets, 20 régistres dont 13 jeux parlant, complets. Buffet richement décoré. Conditions faciles.

S'adresser à mon atelier, 607 rue Sanguinet ou à ma résidence 477 rue St. Dominique

6i-lo **A. PEPIN,** facteur d'orgues.

POURQUOI SOUFFRIR

DU

Mal de Tête

DE LA

Dyspepsie et de l'Indigestion

QUAND LES

PILULES de WEST

peuvent vous guérir ! L'usage de ces pilules produit les effets d'une purgation qui n'affaiblit pas. Elles sont pour tout le monde un remède d'une inappréciable valeur. C'est un des

GRANDS BIENFAITS DU SIECLE

pour ceux qui souffrent de mauvaises digestions ou de désordres d'estomac. C'est un

Remède infaillible

Employez-les et vous serez exemptés de toutes ces misères.

Trente pilules dans une boîte coûtent 25 centins ; nous donnons cinq boîtes pour $1.00.

On les trouve chez tous les pharmaciens et marchands de médecines patentés.

Méfiez-vous des contrefaçons, les boîtes de véritables pilules sont enveloppées dans du papier bleu, avec notre nom sur chaque boîte.

Une boîte sera envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande sur réception de 3 centins en timbres-poste.

JNO. C. WEST & CIE.
seuls propriétaires,
81 et 83 rue King Est.
Toronto, Ont.

A VENDRE

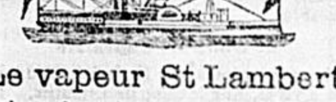

Le vapeur St Lambert

En bon ordre, ce bateau peut contenir 25 voyages de foin, et possède une chaudière très économique, à vendre l'engin du vapeur Ste Hélène, à vendre la coque du vieux vapeur Longueuil, cette coque peut faire une barge de première classe, le tout à des conditions faciles.

S'adresser à
F. MANDEVILLE.
Secrétaire-Gérant de la Cie de Longueuil.
No 10, Place d'Armes,
De 10 heures à 3 heures p.m.
4 août-Jno

Vaccination gratuite.

Le public est notifié que les Bureaux de Vaccination Gratuite seront ouverts de 8 heures jusqu'à 9.30 heures du matin et de 7 heures à 10 heures du soir, les 2, 3, 5, 6, 7 et 8 Octobre et toute la journée du dimanche, 4 Octobre.

On ajoutera de temps à autre à la liste des Bureaux de Vaccination.

Par ordre,
HENRY R. GRAY,
Président du Bureau de Santé.

Hotel-de-Ville,
Montréal, 1er Octobre 1885 3i-2o

Département des Chemins

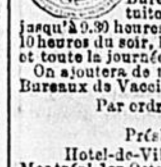

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour égouts," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à Mercredi, le 14 Octobre prochain, à midi, pour la construction d'égouts dans les rues ou parties de rues ci-dessous mentionnées, avec les branchements nécessaires, suivant les sections et devis que l'on peut voir au bureau du soussigné, savoir :

RUE DUKE—A partir de la rue Wellington jusqu'à la rue de la Commune.

RUE DES COMMISSAIRES—A partir de la rue St Pierre jusqu'à la rue McGill.

RUE CAMPEAU—A partir de près la rue Notre-Dame jusqu'à près de la rue Lagauchetière.

RUE ONTARIO—A partir du côté est de la rue Iberville jusqu'à la rue du Havre.

RUE FRONTENAC—A partir de la rue Ontario jusqu'au sud de la rue Lafontaine.

RUE QUEEN—A partir de la rue de la Commune jusqu'à la rue Wellington.

RUE ROBILLARD—A partir de la rue Seaver jusqu'à la rue Malborough.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse, ni aucune soumission.

Le comité des chemins se réserve le droit d'accepter des soumissions pour un ou plusieurs égouts.

Avis aux intéressés

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire les égouts ci-dessus mentionnés avec les branchements dans le cours de la présente saison ; et les propriétaires dans les dites rues ou parties de rues pourront profiter de l'occasion pour faire les branchements de leurs maisons ou cours dans les dits égouts publics ; et les propriétaires dans les dites rues ou parties de rues qui s'opposent à la construction des égouts sont par le présent notifiés que leurs objections doivent être soumises au comité des chemins ou à l'Inspecteur de la cité, le ou avant le quatorzième jour d'Octobre prochain,

PERCIVAL W. ST-GEORGE,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 30 Septembre 1885, 2i-1oct

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir

CHAPEAU !...

C'est de la capitale de l'Autriche, aujourd'hui, que nous viennent les mesures radicales.

Depuis quelques jours, on peut lire, à l'Opéra viennois, une affiche invitant les dames à retirer leur chapeau pendant la représentation.

Il y a beau temps que la presse avait demandé que les spectatrices de l'orchestre et des premiers rangs de balcon fussent invitées à laisser au vestiaire les monuments en miniature auxquels leur tête sert de soubassement.

Rien de plus horripilant, en effet, pour un spectateur qui ne possède pas une stature gigantesque que de n'apercevoir qu'un cinquième de la scène, les quatre autres cinquièmes étant masqués par la coiffure extravagante de la dame que son mauvais destin lui a donnée pour voisine de face.

Oh ! ces chapeaux de dames ! Il y en a de fanatiques, d'incommensurables ! On y trouve de tout, des plumes de paon de cinquante centimètres de hauteur, des châteaux forts garnis de lierre, des paysages pyrénéens, des navires qui rappellent le *Great Eastern*, des crocodiles, des oiseaux : linottes, [serins, pigeons [beaucoup de pigeons], des écureuils sur la branche, des cerfs aux abois, des cailles, des perdrix, des amours de petits lièvres, etc.

Allez donc obliger les porteuses de ces arches de Noé, pour qui le plaisir de les exhiber prime tous les autres, à les déposer en entrant ou à les tenir sur leurs genoux, comme nous faisons, nous autres hommes, sans murmurer, de nos tuyaux de poêle, dont nous ne sommes nullement fiers, d'ailleurs !

C'est pourtant ce à quoi il va falloir vous résigner, mesdames. L'exemple est donné, il sera suivi. Eh on pourrait bien avoir, en ce qui vous concerne, d'autres exigences encore.

Après l'abolition des chapeaux, on réclamera celle des faux chignons, qui souvent ne sont guère moins gênants au point de vue de perspective.

Après les faux chignons viendront les faux... ; inutile d'insister, n'est ce pas ? Ces objets-là ont, entre autres inconvénients, celui de faire déborder sur les fauteuils d'alentour les jupes qui les recèlent, d'une façon bien gênante pour les voisins du sexe barbu, qui se passent fort bien, dans les théâtres convenablement chauffés, de ce supplément de couvertures.

Bref, tout ce qui est à la fois artificiel et proéminent est appelé à être banni des salles de spectacle dans un temps prochain.

Il y aura peut-être alors, sinon des pleurs, du moins des grincements de jolies quenottes, mais ce sera justice, surtout en ce moment où la femme demande à jouir des mêmes privilèges que l'homme.

Alors nous ne serons pas seuls exposés à l'aventure de ce monsieur qui, au paradis d'un théâtre de drame, avait cru pouvoir garder son couvre-chef :

Une voix s'élève soudain :
—Vot' chapeau !
Le monsieur reste coiffé.
—Chapeau !
Même résultat.
—...Peau !
Rien.
—...Eau !
Toujours rien. Alors la même voix :
—Dis donc, espèce de ver de vase, tu n'as pas enl'ver ton galurin !....
Le monsieur se décoiffe.

BEAUSAPIN.

Association de fermeture

L'association de fermeture de bonne heure, a tenu, hier soir, dans les salles de la Société de Bienfaisance française, sa première assemblée régulière, sous la présidence de M. J P Coutlée.

L'assistance était nombreuse et 50 nouveaux membres ont signé la constitution et déposé entre les mains du trésorier le montant de leur contribution mensuelle.

On a fait l'élection des officiers qui a donné le résultat suivant :

Président, J P Coutlée ; 1er vice-président, J O Charlebois ; 2e vice-président, A C R Laflèche ; trésorier, P Cousineau ; assistant-trésorier, C H Côté ; secrétaire-français, J O Labrèque, et secrétaire-anglais, J K Shea.

Des inspecteurs locaux, dont la charge sera de solliciter les marchands à fermer leurs établissements de bonne heure, et de veiller sur la conduite des membres de l'association, furent nommés avec ordre de faire rapport à chaque assemblée régulière.

Ces inspecteurs sont, pour la rue Sainte-Catherine, M. L J Prud'homme ; pour la rue Notre-Dame, Est, M. A Boivin ; pour la rue Saint-Laurent, M. L D Mathieu ; pour la rue Saint-Joseph, MM. E Deslauriers et G E Sénécal.

Le président et le secrétaire furent chargés de chercher un local pour leurs réunions à venir, mais la prochaine aura lieu dans les mêmes salles.

Il fut décidé qu'on aurait, mardi prochain au soir, une grande assemblée au village Saint-Jean Baptiste pour discuter la fermeture de bonne heure. Plusieurs orateurs porteront la parole.

Les membres de l'association de la fermeture de bonne heure et tous les employés du commerce qui voudront se joindre à eux devront se réunir à 8.30 hrs a. m. au village Saint-Jean-Baptiste.

A en juger par l'assemblée d'hier soir, où figuraient des représentants de toutes les branches du commerce et de l'industrie, le projet de la fermeture de bonne heure fait son chemin et obtiendra, avant peu, l'heureux résultat que nous lui souhaitons.

Comité des citoyens

Le comité des citoyens s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de M. Shorrey.

Présents : MM. Walter Paul, Angus Grant, E Hollis, F H Torton, Dr Ault, W R Salter, J B Labelle, N M Delisle, J Miller, Geo Iles, F X Perrault, J Slesser, M Michaels et le révérend M. Barcley.

On lit une lettre du président du comité d'hygiène, l'échevin M. Gray, informant le comité qu'on avait maintenant [illegible] lances pour le transport [illegible] trois ambulances, que [illegible] port des variolés aux hôpitaux, [illegible] les corps des personnes mortes de la variole qui avaient été déposés dans des caveaux, venaient de la banlieue et qu'on prendrait des mesures sévères pour empêcher l'enlèvement des placards sur les maisons infectées de la picotte.

On prend communication d'une lettre de l'Union des cochers, informant le comité que tous les membres de la société sont décidés de ne pas assister aux fénérailles de leurs membres décédés par suite de la variole et demandant de vouloir bien nommer un homme de police pour garder l'entrée du cimetière pour voir à ce qu'aucun cocher n'enfreignent ce règlement.

Les cochers s'offrent de prêter leurs concours aux autorités pour combattre l'épidémie. Ils auront mercredi prochain une assemblée des citoyens pour s'y faire représenter s'il le juge à propos.

M. Perreault dit que les cochers méritent l'encouragement du public et tous ceux qui auront la réputation d'avoir des voitures saines devraient porter un insigne à leur habit. Sur 800 cochers licenciés à Montréal il n'y en a que 250 qui appartiennent à l'Union.

Le comité décide de faire rapport au conseil d'hygiène civique des propositions faites par l'Union des cocherr.

Sur la proposition de M. Torton, on décide de recommander au conseil d'hygiène civique d'ouvrir de nouveau le bureau de vaccination de la partie Est.

M. Iles dit que l'oeuvre de la vaccination faisait de constants progrès, et qu'on vaccinait en moyenne de quatre mille personnes par jour.

Les personnes dont les noms suivent sont ajoutées au comité : Dr DeBonald, J S Shearer, J S McLaughlin, G McAfee et R. Walsh pour représenter l'Union des cochers.

Affaires municipales

Comité de l'eau

Le comité de l'eau s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Donovan.

Présents : les échevins Rolland, Archibald, Robert, Mathieu et Holland.

On reçoit MM. Laprairie et Hall, délégués pour le comité d'hygiène du village de Saint-Gabriel, pour obtenir l'autorisation de bâtir un hôpital pour les variolés, à la Pointe St Charles, sur les terrains appartenant à la corporation de Montréal.

M. Hennessey, qui a ensemencé ces terrains, maintenant que sa récolte est enlevée, est prêt à le céder pour d'ici au printemps prochain, pourvu qu'on l'exempte de payer la taxe d'eau.

La demande est accordée à la condition que la municipalité Saint-Gabriel se charge de l'entretien de cet hôpital et qu'elle le démolisse aussitôt après l'épidémie. Et M. Hennessey sera exempté de payer sa taxe d'eau.

Puis le comité s'ajourne.

Comité des Finances

Le comité des finances s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Grenier.

Présents : les échevins Généreux, Fairbairn, Mooney, Farrell, Rolland, ainsi que les échevins Beausoleil, McShane, Mathieu, Holland, Tansey et Donovan.

Le trésorier de la cité soumet une liste des lots de terrain appartenant à la ville dont le prix de vente sera appliqué à la construction de la nouvelle station de police rue Chaboillez. La vente de ces terrains sera annoncée prochainement dans les journaux.

Le président dit qu'il constate avec plaisir que malgré le mauvais état des affaires, les recettes de la taxe d'eau, cette année, semblent s'être accrues ; mercredi, 30 septembre dernier, elles atteignaient le chiffre de $212,000 et l'année dernière à la même date, elles étaient de $198,000.

On prend communication d'une lettre du secrétaire de l'Union des Abattoirs demandant au comité d'inviter M. Kennedy à retirer sa soumission pour la construction des marchés aux animaux et lui accorder un délai afin de voir à de meilleurs arrangements.

L'échevin Beausoleil demande que l'affaire soit de nouveau référée au comité des marchés.

Le président dit qu'il n'a pas d'objection à ce que le comité des marchés demande des soumissions pourvu que ce soit suivant les plans et devis et que rapport soit fait au comité des finances.

Le comité décide d'accorder à l'Union des abattoirs un délai de huit jours et de demander ensuite des soumissions s'il le faut.

M. Desbarrats, président du comité de secours pour les variolés, demande que la somme de $4,000, étant la balance de $5.000 demandées d'abord au comité des finances, soit votée sans retard afin de faire face aisément aux besoins toujours croissants.

La demande est accordée.

Un rapport du comité d'hygiène, recommandant la votation d'un crédit de $750, pour aider à la construction d'un hôpital civique à la Pointe Saint-Charles est lu et discuté.

Le président dit qu'il y a un danger d'accorder cela à la municipalité de Saint-Gabriel, car bientôt il faudra faire la même chose pour Hochelaga.

L'échevin Tansey répond à cela que la ville de Montréal pourra envoyer à cet hôpital ses malades qui habitent dans cette partie de la ville, savoir à la Pointe Saint-Charles et qu'il y avait plusieurs médecins qui avaient offert leurs services gratuits.

L'échevin Mooney propose qu'un rapport soit fait au conseil à la prochaine séance recommandant la votation d'un crédit de $760 pour la construction d'un hôpital pour les variolés à la Pointe St Charles, pourvu que la municipalité de St Gabriel fournisse une égale somme.

La proposition est adoptée.

L'échevin Mooney propose que le crédit de $4,000 déjà demandé pour la construction de traverses dans les rues soit reduit à $2,000 et voté immédiatement.

La proposition est renvoyée à la prochaine assemblée pour considération.

Le trésorier de la cité, M. Bleck, produit un état indiquant le montant des polices émises par les différentes compagnies d'assurance en faveur de la ville de Montréal et dont il a été question à la dernière réunion du comité. Le montant total de ces polices s'élève à la somme de $43,000.

Sur la proposition de l'échevin Mooney, il avait été décidé qu'on transférerait ces polices à d'autres compagnies d'assurances, mais pour certaines considérations, on retardera le transfert à jeudi prochain.

Après quelques affaires de routine le comité s'ajourne.

Mouvement de la population en France

Le *Journal Officiel* vient de publier le mouvement de la population de la France pendant l'année 1884.

L'excédent des naissances sur les décès a été de 78,974 ; il avait été de 86,843 en 1883, de 97,027 en 1882, de 108,229 en 1881, de 61,940 en 1880.

Il y a eu 937,758 naissances et 858,784 décès.

Dans 39 départements, il y a eu excédent de décès. Dans les départements où le choléra s'est abattu, il a été considérable : 2,323 dans le Var, 22,837 dans les Bouches-du-Rhône.

Le rapport des naissances à la population est de 29 pour 1,000 habitants ; celui des décès est de 27 pour 1,000 ; c'est donc une augmentation de 2 pour 1,000.

C'est peu, surtout quand on compare cette proportion à celle de certains peuples ; dans le Royaume-Uni, elle est de 10 pour 1,000 en moyenne.

Les délégués francais au Manitoba

On écrit le 15 septembre, de St Norbert, au *Manitoba* :

Hier, véritable fête à St [illegible] nombre de nos par[illegible] Norbert : grand s'empressai[illegible] ssiens les plus notables tin[illegible] de saluer M. et Mme Agostini, accompagnés de Mme Dubuc, de M. Galley, et des révérends MM. Dugast, de St Boniface.

Des drapeaux et autres décorations nous annonçaient qu'il s'agissait de quelque chose non ordinaire.

M P Cloutier, préfet, présenta une adresse de bienvenue à M. et Madame Agostini, au nom de la municipalité de Cartier, et une autre adresse leur fut aussi présentée au nom de St Norbert, l'une des trois paroisses qui composent la municipalité.

Il va sans dire que notre distingué visiteur répondit en termes appropriés à ces adresses.

M. Agostini nous dit être enchanté du pays, et il est d'opinion que nous sommes trop ignorés en France.

Ils visitèrent nos établissements religieux et se rendirent chez M. Galley, dont ils étaient les hôtes.

Encore une guérison étonnante

Montréal, 27 juillet 1885.

Je certifie que M. Geo Tucker, le guérisseur sauvage, No 86½, rue St Laurent, m'a complètement guéri du rhumatisme dont je souffrais depuis quatre mois et de la maladie du foie.

ALFRED BARBEAU,

Du Liverpool, London & Globe Ins Co.

Nous ne pouvons trop recommander M. Geo. Tucker qui, tous les jours, par ses remèdes sauvages, opère des guérisons vraiment étonnantes.

Pianos d'occasion—1 Piano Stockes, droit, 7 Octaves $125.

1 Chickering demi-queue, $125.

1 Piano Rosenkranz carré à *(couté)* $450 net $225.

1 Steinway 4 coins ronds $190.

En vente chez

LAVIGNE & LAJOIE.
1657 rue Notre-Dame.

Par ci par là

—Il y aura une benédiction de cloche dimanche à l'église St-Roch de Québec. Cette cloche est destinée aux missions du Labrador.

—La femme de M. Edouard Demers, cordonnier, demeurant sur la rue des Commissaires à Québec est morte subitement mercredi soir.

—M. H A Murphy, de Québec, qui avait été victime d'un terrible accident causé par la rencontre d'un bœuf furieux, samedi dernier, a succombé aux suites de ses blessures, mercredi soir.

—On rapporte qu'il y a plusieurs cas de picote dans la paroisse du Cap St-Ignace, comté de Montmagny.

L'épidémie semble y avoir été emportée par des voyageurs de Montréal.

—Il est étonnant de voir avec quelle rapidité on reconstruit le village de Plessisville de Somerset. Il sera plus beau qu'il n'était avant l'incendie du 16 mai dernier, car toutes les maisons se rebâtissent avec plus de goût. Il y a beaucoup d'ouvrage pour les ouvriers menuisiers et briquetiers, et plusieurs, qui seraient de première capacité, pourraient encore trouver de l'emploi à des prix raisonnables.

—Les gelées d'août et Septembre ont fait beaucoup de dommage à l'avoine dans la vallée de la Lièvre. La belle température dont nous jouissons depuis quelques jours va permettre au grain de mûrir.

—M. George Stewart, de Buckingham, vient de découvrir une mine de phosphate très riche sur ses propriétés. Les travaux dans les mines en exploitation à Buckingham sont poussés en ce moment avec beaucoup de vigueur.

—M. l'avocat Valin s'est trouvé dans une position assez embarrassante, en pleine rue Sparks, à Ottawa, mardi après-midi. Un créancier et son débiteur accourent soudain vers lui, demandant, le premier de poursuivre immédiatement le second pour le montant de sa créance, le second de faire arrêter le premier pour insulte et trouble de la paix. M. Valin les avisa charitablement de tâcher de régler à l'amiable leurs réclamations réciproques.

—Un cultivateur du township de Buckingham est propriétaire d'une terre valant à peu près mille piastres. Ces jours derniers la compagnie du chemin de fer ayant besoin de gravier pour ballaster son chemin en trouva qui lui convenait sur la terre de Smith qui demanda trois milles piastres pour cinq acres de terre qui ne lui était d'aucune valeur pour l'agriculture. Quelques jours plus tard il augmentait son prix à cinq mille piastres, ce que voyant la compagnie de chemin de fer, obtint ailleurs le gravier dont elle avait besoin et Smith resta avec son petit bonheur.

A propos de forçats

Nous lisons dans la *Vérité* :

Parlant de la démonstration que les fanatiques de Toronto ont faite au nommé Sheppard, condamné en cour criminelle à $200 d'amende pour avoir publié un article libelleux contre le 65ème bataillon, l'*Evénement* s'écrie, au cours d'un article échevelé :

"Peu nous importe. On peut lécher jusqu'au talon tous les forçats des bagnes si l'on trouve ça bon."

Le *Canadien* et l'*Evénement* ont naguère trouvé bon de glorifier un nommé Savary condamné à la prison pour adultère.

De ce repris de justice ils ont fait un héros ; ils ont tenté de l'imposer à l'admiration de la société canadienne.

A la place du *Canadien* et de l'*Evénement* nous ne parlerions pas de forçats et de bague d'ici à longtemps.

En Liberté

On se rappelle qu'il y a quelque temps deux jeunes garçons nommés Horace Laframboise et Paquette ont comparu devant le Recorder sous l'accusation d'avoir volé des fruits dans le jardin des Sœurs de la Providence, rue Ste Catherine.

Paquette a été condamné à deux ans d'Ecole de Réforme et Laframboise à trois ans.

Quelques jours après, sur l'ordre même du Recorder, Paquette fut remis en liberté mais Laframboise resta à la Réforme.

L'échevin Stroud s'occupa de le faire libérer et à cet effet écrivit au Procureur-Général, l'Honorable L O Taillon, lui demandant la mise en liberté du jeune Laframboise. Il a reçu ce matin la lettre suivante du Procureur-Général.

W. D. Stroud, Ecr,
Montréal,

Cher Monsier,

J'ai reçu votre lettre du 28 courant contenant celle du Revd M. Filiatrault demandant toutes deux le pardon du dit Horace Laframboise envoyé à l'Ecole de Réforme. Je dois vous informer que j'ai immédiatement recommandé la mise en liberté de cet enfant.

J'ai l'honneur d'être
Votre etc,

L. O. TAILLON.

En conséquence demain matin ou ce soir Laframboise sortira de l'Ecole de Réforme.

LE PACIFIQUE EN QUEBEC

Du *Courrier du Canada* :

Mercredi, les directeurs du Pacifique, MM. W Van Horne, Drinkwater et Shaughnessey, en compagnie de Sir A P Caron, de MM. Forsyth, Bowen, C Pelletier, Foote, Davis, Abbott etc., se sont rendus en train spécial à l'Ancienne-Lorette, pour de là descendre en voiture, jusqu'au Cap Rouge. Le but de l'excursion était de se rendre compte de la possibilité de se rendre embranchement au chemin de construire un partant de la station de chemin de fer du Nord, par la station de Lorette, passant par le Cap Rouge, et venant aboutir aux nombreux chantiers à bois qui s'étendent sur nos grèves à partir du Cap-Rouge jusqu'à notre quartier Champlain.

Cette idée est magnifique et nous y applaudissons de grand cœur. Qu'on ne la laisse pas tomber. Que nos principaux hommes d'affaires s'entendent au contraire pour pousser à la roue

Rendus au Cap Rouge, mercredi après-midi, les excursionnistes ont trouvé un bâteau à vapeur, à bord duquel étaient les honorables MM. Ross et McGreevy, MM. E Beaudet, E Giroux, F Hamel, J Chabot. Ces Messieurs venaient au devant de Sir Adolphe et des directeurs du Pacifique, pour leur faire visiter notre port et ses environs.

On s'est d'abord rendu au bassin de radoub, à Lévis ; puis en face des chûtes Montmorency ; de là au bassin Louise et aux travaux du hâvre, dont les messieurs du Pacifique ont été émerveillés.

Nous avons la confiance que cette excursion produira d'excellents fruits pour notre ville.

Harmonium de seconde-main—1 Harmonium d'occasion qui a couté neuf $300 pour $150 chez

LAVIGNE & LAJOIE,
1657 rue Notre-Dame.

Musique nouvelle—Romance "Aubade la fiancé sur la Gavotte "*Stéphanie*" de Gibulka avec paroles françaises et anglaises".

Le grand succès du jour. Prix 35 cts., chez

LAVIGNE LAJOIE,
1657 rue Notre-Dame.

A tous ceux qui *souffrent d'épilepsie, de crampes et de maux de nerfs*, nous recommandons instamment la méthode si universellement connue et quasi-miraculeuse du Prof. Dr ALBERT, Paris, 6 Place du Trône Que tous les malades s'adressent donc à lui avec confiance et beaucoup d'entre eux retrouveront la santé qu'ils désespéraient jamais recouvrer. Traitement par correspondance, après communication de l'histoire détaillée de la maladie. M. le prof. Albert n'accepte les honoraires qu'après constatation de résultats sérieux.

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra

ÇA ET LA.

L'honorable M. Carling a pris charge de son nouveau département, le ministère de l'Agriculture. Il agira en même temps comme maître général des Postes, en attendant le retour de Sir Alexander Campbell.

Les habitants de Halifax vont avoir, eux aussi, leur bassin de radoub, dans le genre de celui de Lévis. Cette construction, qui sera en tous points de première classe, aura 580 pieds de longueur, 100 pieds de largeur et 30 pieds de profondeur.

Les frais en seront supportés par le gouvernement fédéral et par la ville de Halifax.

De la *Vérité* :

" Signe des temps : M. Tarte, qui depuis quelques mois, ne tirait pas franc dans le collier du parti conservateur, et quise permettait même de faire des *niches* aux ministres fédéraux, est devenu tout à coup docile comme un agneau.

" On explique ce phénomène en disant que M. Tarte est sous l'*impression*, que dis-je, sous *cent vingt mille impressions* que trop d'indépendance sous le rapport de la politique ne mène pas un journaliste à l'indépendance sous le rapport de la fortune,

" Or, c'est à cette dernière indépendance que M. Tarte aspire. "

Il nous semble qu'il est temps dit la *Vérité*, que les autorités militaires s'occupent sérieusement de rechercher et de punir les bandits qui ont pillé et volé les métis du Nord-Ouest, lors de la suppression des récents troubles.

Il est aujourd'hui *prouvé* que des choses honteuses ont été commises à Batoche et aux environs.

On a sévèrement puni les métis qui ont troublé l'ordre : qu'on n'ait pas deux poids et deux mesures, et que les malfaiteurs d'Ontario apprennent à respecter eux aussi, les droits de propriété.

Le devoir du gouvernement est de réprimer tous les excès, de quelque côté qu'ils viennent.

Voici ce que la *Vérité* dit du feuilleton que la *Presse* publie actuellement :

" La *Presse* publie de ce temps-ci un roman auquel elle donne ce titre : *Le secret de Roland*.

" Une personne absolument digne de foi nous assure que c'est un roman de Dumas : *Les compagnons de Jéhu*.

" Or tous les romans d'Alexandre Dumas père et fils, sont à l'Index.

" Voici la note que nous lisons à la page 103 de l'*Index librorum prohibitorum*, édition de 1878 :

" Dumas (Alexander, pater et filius) *Scripta omnia romanensia quæ sub nomine utriusque in lucem edita circumferuntur quocumque idiomate. Decr. 22 Junii 1863*."

La 12ième exhibition annuelle du comté de Carleton s'est ouverte à Bell's Corner sous la présidence distinguée de M. John Dawson.

Sir John et Lady Macdonald ont assisté à l'ouverture. Sir John a prononcé un discours sur l'avenir du comté, mais contre l'attente de ses nombreux auditeurs, s'est abstenu de parler politique et surtout de ce que le gouvernement entendait faire de Riel.

Il y a eu grand diner dans l'hôtellerie de M. Barne dans le cours de la soirée.

Des lettres de Sir Adolphe, des Honorables McKenzie, Bowell, John Carling et de plusieurs autres personnes marquantes s'excusant de n'avoir pu se rendre à l'invitation qui leur avait été faite d'y assister, ont été lues.

Le choléra

Madrid 2—Il y a eu hier, en Espagne, 400 nouveaux cas et 176 décès.

RIEL

Londres 2—Le Conseil Privé s'occupera de la cause de Riel dans une quinzaine de jours.

LE ROI THIBAN

Londres 2—Un envoyé du gouvernement indien va se rendre à Mandalay, afin de connaître la conduite du roi Thiban et demander réparation.

La révolution en Roumélie

Nisch, 1er—Le roi Milan a tenu aujourd'hui une réception au palais royal. Il a été acclamé par la foule comme libérateur de la Macédoine.

Des conversations particulières avec les membres de la Skouptschina, il résulte que cette assemblée est unanimement favorable à une extension de la Serbie.

Vienne 1er—M. Bratiano, premier ministre roumain, est arrivé ici aujourd'hui et a eu une entrevue avec l'Empereur François-Joseph et le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise ; il y a été question de l'attitude à prendre par la Roumanie, dans le cas d'une guerre entre la Bulgarie et la Turquie.

Il quittera cette ville pour aller conférer avec M. de Bismarck et de là rendre visite au Czar.

Sa mission est d'obtenir que la Roumanie soit neutralisée, et qu'en cas de guerre, les mêmes droits lui soient accordés qu'à la Belgique.

L'opinion est que la crise s'aggrave, et qu'à moins d'une intervention des puissances, la guerre est inévitable.

Paris 2—Le *Temps* dit que la Russie a décidé de reconnaître l'union de la Bulgarie et de la Roumélie ; l'Allemagne n'y porte aucune opposition, tandis que l'Autriche demande comme condition de son consentement, que la Serbie et la Grèce aient compensation.

Londres 2—D'après les nouvelles de Philipopolis, le rapport annonçant que la Russie désirait détrôner le prince Alexandre a soulevé l'indignation des Rouméliotes. On dit que le Prince n'a jamais été aussi populaire.

Une dépêche reçue de Vienne mande que le roi de Serbie sera prêt à entrer dans l'ancienne Serbie le 8 du courant.

Le gouvernement Serbe a 80,000 hommes sous les armes. On craint que le roi ne tente un coup de main, avant que la conférence n'ait terminé ses travaux, car les finances du pays ne permettent pas de demeurer dans le présent état de chose.

Le peuple de Grèce envoie des requêtes au roi Georges, lui demandant de poursuivre une politique vigoureuse, en ce qui concerne la révolution en Roumélie.

Constantinople, 2—Une *irade* vient d'être lancé, ordonnant aux troupes turques de se masser à Adiranople. Un grand nombre de Russes traversent la frontière pour se joindre aux Bulgares.

COUP DE COUTEAU

Bataille entre amis dans une ruelle — Pas d'arrestation.

Deux individus, liés d'amitié depuis nombre d'années, nommés Daniel Shae et Wm Farrell se trouvaient, avant hier soir, dans la ruelle Bransdon.

A la suite d'une dispute assez vive, Daniell Shae, dont le sang était échauffé tira un couteau de poche et darda Farrell. Il lui donna un premier coup sur la nuque du crâne et plusieurs autres dans le dos.

Shae en voyant son action, eut peur et se sauva. Farrell fut transporté chez lui par le sergent Beauchemin.

Les deux jeunes gens sont âgés respectueusement de 17 à 18 ans et sont en voie de devenir fameux dans les annales de la police.

Farrell qui est très souffrant a cependant refusé de faire une déposition contre Shae. Beauchemin, en prévision de nouveaux résultats de cet assaut meurtrier, s'est assuré de la demeure de l'assaillant.

Association des pourveyers licenciés

Une des assemblées trimestrielles de cette association, a été tenue hier soir. M. Henry Hogan présidait et M. Desmarteau agissait comme secrétaire.

On s'occupa de l'adoption des rapports des différents sous-comités qui avaient été soumis à la dernière séance.

Tous ces rapports furent adoptés et après quelques discussions sur des questions peu importantes, l'assemblée fut ajournée.

ALARME

Vers 9 hrs hier soir une alarme a été sonnée à la boîte 31 pour un commencement d'incendie qui venait de se déclarer à la suite d'une explosion au No 66 rue Durocher, maison occupée par M. C A Willison. Les pompiers furent promptement rendus sur les lieux, mais leurs services ne furent *pas requis*, les flammes ayant été éteints avec un sceau d'eau.

JEUNE FILLE DISPARUE

Mlle Louisa McMath, jeune fille de 14 ans, de Parkdale, près Toronto, est disparue depuis dimanche le 26 Septembre. On se perd en conjecture sur la cause de cette disparition, cette jeune fille avait tout le confort possible dans sa famille.

Une personne qui a lu la description de la jeune fille croit l'avoir rencontrée dans la rue Vitré à Montréal.

Cérémonie religieuse

La procession en l'honneur du St Rosaire aura lieu dimanche après-midi. Elle partira de l'église Notre-Dame et défilera par les rues Notre-Dame, Bonsecours, St Paul et St Sulpice puis retournera à l'église Notre-Dame.

On chantera les vêpres pendant la procession en tête de laquelle quatre jeunes filles porteront une statue de la Sainte Vierge.

Collision

Deux voitures qui allaient bon train se sont rencontrées hier après-midi, sur la rue Ste Catherine et une terrible collision s'est produite.

Les deux voitures ont été fort endommagées et les conducteurs renversés sur le sol. L'un de ces derniers est dangereusement blessé.

Dans cet accident un lampadaire qui se trouve en face de chez M. Kennedy, a été complètement brisé par le choc d'une des voitures qui le frappa.

ASSOCIATION DES EPICIERS

Une assemblée des membres de l'Association des épiciers a été tenue hier soir pour adopter la constitution et procéder à l'élection des officiers dont voici les noms : Président : M. George Graham ; Vice-Président, M. Thos Gauthier ; Secrétaire, M. Alex D Fraser ; Ass-Secrétaire, M. P Demers ; Trésorier, M. Edward Elliot.

Le bureau des directeurs se compose des noms mentionnés ainsi que de MM. David Crawford, B Connaughton, A. Desjardins et J Dagenais.

Les conducteurs de chemins de fer

Les délégués de l'Association des conducteurs de chemins de fer à la convention annuelle sont partis hier soir pour Denver, Colorado, où la convention aura lieu le 7 du courant.

Les délégués sont MM. E Reynolds, N S R ; J E Cunningham, S E R ; J Mulligan, G T R, John Roach, C P R.

Avant de revenir au Canada ces délégués iront faire une excursion sur la côte du Pacifique.

ACCIDENTS

Hier matin, un jeune homme du nom de Daniel Falstrait, âgé de 17 ans et demeurant au No 244 rue Jacques-Cartier s'est fait couper la lèvre par une scie à la manufacture Rhéaume et Cie, rue Bonsecours, où il était employé.

Le blessé a été transporté à l'hôpital, puis dans sa famille.

Hier après midi à 6½ hrs, un ouvrier du nom de André Langlois, est tombé au bas du mur de revêtement en face de la douane et dans sa chute a reçu plusieurs blessures sérieuses à la tête.

Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où ses blessures ont été pensées.

Son état n'inspire aucune crainte.

Société littéraire

La première assemblée hebdomadaire de la *Catholic Young Men's Society* a été tenue hier soir, dans la salle de cette société rue St Jacques.

Un grand nombre de membres étaient présents. Le président étant absent M. J J Gethings présida.

Le programme de la soirée consistait en déclamation par M J Donahue de " on guard on the Rhine" de M. McCullen et par une récitation par M J Greene.

A la fin de la séance le directeur, le rév. M James Callaghan adressa la parole et remercia les membres du succès qu'ils avaient remporté jusqu'à présent et donna des conseils pour la prospérité de la société.

Bureau provincial

Le bureau d'hygiène provincial s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence du Dr Hingston.

Présents : MM. les docteurs Larochelle, Mount, Campbell, McDonnell, Marsden et Lemieux.

Il fut résolu de recommander au gouvernement d'ordonner la vaccination compulsoire chez les sauvages de Caughnawaga, d'Oka, de Lorette, du Labrador et d'ailleurs.

On exprime le regret de voir que des médecins dans les campagnes, conseillent à leurs clients de ne pas se faire vacciner et que ces procédés contribuent à accroître les préjugés des populations contre l'efficacité de la vaccination.

BANQUET

Dans la salle de l'Orphélinat de St Henri était donné hier soir un banquet au bénéfice de cette institution.

De nombreux convives se pressaient autour des tables et le menu était des plus choisis.

Les inscriptions et les décorations s'étalaient de l'un à l'autre bout de la salle.

Vers la fin du diner, M. N Trudel, maire de la localité, invita successivement à prendre la parole, M. l'abbé Descaries, président ; M. A Desjardins, M P P, l'honorable M. Beaubien, MM. les abbés Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste ; Piché, curé de Lachine ; A Séguin, curé de Sainte-Cunégonde ; Collin, curé de Saint-Lin et Wilfrid Larose, étudiant en droit, de Montréal ; après quoi, le chœur des Montagnards entonna les meilleurs morceaux de son répertoire.

Tout le monde a vivement applaudi les orateurs et chantres ; et les dames qui avait présidé à l'organisation de la fête ont été l'objet des remerciements les plus sincères et les plus enthousiastes.

Bref, ce fut un succès complet.

La Chambre des Notaires

Réunion la semaine prochaine

La chambre des notaires de la province de Québec, aura sa réunion semi-annuelle la semaine prochaine à Montréal.

Les membres de Québec ont eu une assemblée ces jours derniers, dans la vieille ville de Champlain et ont passé des résolutions de condoléances à leurs confrères de Montréal au sujet de l'épidémie dont ils sont affligés.

Ils proposent en même temps à leurs confrères de se réunir pour la forme à Montréal et le surlendemain de tenir la grande assemblée à Québec.

Sur réception de cette résolution les membres de la Chambre des Notaires de cette ville se sont assemblés aujourd'hui et ont décidé que si leurs confrères de Québec avaient peur de la picotte, ils n'avaient qu'à rester chez eux.

FUNERAILLES

Les funérailles de M. Pierre Hudon auront lieu demain matin à 8½ hrs à l'église Notre-Dame.

Le 65e bataillon

Notre ami, le colonel Ouimet, écrit au *Star* que le 65e est, depuis quelques jours, parfaitement équipé, et prêt à entrer en campagne aussitôt que ses services seront requis.

A l'Ecole de Réforme

Albert Hénault et Arthur Daigneault, deux bambins qui promettent beaucoup ont été condamnés ce matin par le Recorder à deux ans d'Ecole de Réforme pour avoir lancé des pierres sur la rue et s'être enivrés.

JOLI CADEAU

Les officiers et les soldats du 85e bataillon, ont présenté ce matin au Lt-Col Labranche une bourse de $100.00.

Ce généreux cadeau fait honneur au Lt-Col et surtout aux hommes du bataillon pour leur générosité.

Cheval volé

Un cultivateur de St Martin, M. Théophile Bergeron est venu ce matin en cette ville avec un cheval et une voiture chargée de sacs de grains.

Il vendit tout ce qu'il avait apporté puis abandonna pendant quelques instants sa voiture. C'est pendant ce temps qu'un individu, qui attendait probablement l'occasion, s'approcha de la voiture, s'empara du cheval et de la voiture puis disparu.

ANTIQUE

M. G J Neville est actuellement occupé à réparer la vieille bâtisse située en face de l'hôtel de ville sur la rue Notre-Dame. Le gouvernement qui est propriétaire de cette bâtisse a recommandé à M. Neville de conserver dans les réparations le cachet antique de cette maison.

M. Neville a loué cette maison pour huit ans et doit y ouvrir un restaurant.

Mort d'un journaliste

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Christophe W. Massiah assistant rédacteur du *Times* et ancien rédacteur au *Québec Morning Chronicle*. Le défunt est décédé à l'âge peu avancé de 36 ans. Il laisse après lui une femme et plusieurs enfants.

VAGABONDE

Une vagabonde du nom de Mary Anne Fitzmaurice a été trouvée ivre hier soir sur la rue St-Antoine. Elle tenait un enfant et à tout moment elle menaçait de l'étouffer.

Le constable Viau qui passait par là la conduisit au poste.

Ce matin elle a comparue devant le magistrat de Police et a été condamnée à 6 mois de prison.

VOL

Il y a quinze jours environ un voyou du nom de Michael Murphy vola des hardes dans une maison privée du carré Dufferin. Jusqu'à aujourd'hui il était parvenu à se dérober aux recherches de la Police. Mais hier soir le constable Choquette le rencontra sur la rue et l'arrêta. Le magistrat de Police l'a condamné ce matin à subir son procès demain.

Il se livre de bon gré

Hier matin vers dix heures, un homme d'une trentaine d'années est entré à la station de police du gouvernement et après s'être nommé Aimé Lord a dit qu'il appartenait à la batterie "B" et qu'au mois de novembre dernier il déserta.

Il se répent de sa désertion et désire rentrer de nouveau dans la batterie. M. Ormond a immédiatement télégraphié à Québec pour s'assurer des faits. On lui a répondu d'envoyer Lord à Québec, que son histoire était vraie.

CONSEIL D'HYGIENE

Le conseil d'hygiène s'est réuni, ce matin, sous la présidence de l'échevin Grey.

Après lecture du procès verbal de la dernière séance M. White fait motion que l'attention du président du comité des marchés soit attirée sur l'état du marché Bonsecours, et que des réparations nécessaires soient faites dans les salles d'exercice.

Le président lit le rapport du comité de l'hôpital.

M. l'échevin Hood entre dans la salle et dit qu'il ne peut donner les salles du département du feu aux officiers du bureau de santé. Cependant s'il peut faire quelque chose en faveur de ce bureau il est à son service.

M. Levesque fait motion que 15 médecins soient nommés pour visiter et soigner les familles pauvres et que les dépenses de ces médecins soient payés par la ville.

Adopté.

Le comité s'ajourne.

Elle Champagne condamné

Ce matin vers dix heures et demie la cause de Elie Champagne l'assaillant du chef de police a été entendue devant le magistrat Desnoyers.

Le premier témoin entendu a été le chef de police Paradis. Il dit qu'il a reçu un coup de planche sur la tête mais il ne peut dire qui la lui a jetée.

Le Dr Rottot qui a examiné les blessures dit qu'elle n'était pas grave, mais qu'il en est résulté une perte de sang considérable et un grand affaiblissement.

Le constable Montgommery jure qu'il a vu Champagne lui même frappant le chef de police avec une planche. Il connait Champagne depuis trois ans.

Le constable Paquin, M. Martineau, le sergent Bouchard, les constables Proulx et Martineau, sont ensuite examinés et jurent qu'ils ont vu Champagne durant toute la soirée excitant la bande à lancer des pierres. C'est lui qui la commandait. Le juge Desnoyers après l'audition des témoins, fit une verte semonce à Champagne et le condamna à six mois de prison, $100 ou six autres mois.

UNION ALLET

Avis Officiel

L'assemblée générale annuelle des anciens Zouaves Pontificaux aura lieu à Montréal **DIMANCHE, le 4 OCTOBRE** courant, à **3 heures p.m.**, dans les salles du Cabinet de Lecture Paroissial.

Par ordre du Bureau,

L. FORGET,
Secrétaire.

P. S.—Les journaux de la Province de Québec sont priés de reproduire.

VOL CONSIDERABLE

Les voleurs s'introduisent dans une épicerie

Un vol considérable a été commis hier soir chez M. O'Hara épicier au coin des rues Fulford et St.Antoine.

Vers minuit des voleurs brisèrent la vitre du soupirail de la cave et pénétrèrent par là dans la maison. Ils eurent l'audace de s'introduire jusque dans la chambre à coucher de M. O'Hara. Après s'être emparés de ses pantalons, de sa veste, de différents articles de prix, ils descendirent dans l'épicerie. Là, la récolte devait être plus fructueuse. Il trouvèrent dans un sac la somme de $14 et dans un tiroir $70.

Satisfaits de leur besogne ils n'osèrent pas s'attaquer au coffre-fort. Mais par contre, saucisse, jambons, biscuits, bière et porter leur servirent à un somptueux lunch dans la cour.

La bourse et le ventre pleins ils s'esquivèrent sans payer leur carte. Qu'on juge de la Stupéfaction de M. O'Hara à la vue du dégât qui avait eu lieu. Il confia de suite l'affaire à la police et il est probable qu'avant quelques jours les voleurs auront restitué, avant de faire un petit voyage on sait où.

JUGEMENTS

COUR SUPÉRIEURE

Devant le juge Loranger.

Les jugements suivants ont été rendus ce matin.

John McGuire vs A C Truedau, action renvoyée avec dépens.

Alex Ramsay vs The Glasgow and London Ins. Co., action déboutée avec dépens.

P H Roy et al vs G Whitfield, jugement pour $100.

Wm Lassalle vs A A Gauthier, action renvoyée.

The Exchange Bank vs James Goodhall, jugement pour $1500.

GENEROSITE

La compagnie du chemin de fer du South Eastern vient d'accorder à M. l'abbé J. Primeau, curé de Boucherville une passe gratuite sur sa ligne aux Etats-Unis, dans le but de faciliter le travail de souscriptions entrepris par M. l'abbé Primeau en faveur de la cathédrale.

M. Primeau est parti hier pour les Etats-Unis.

Cette acte de générosité mérite beaucoup en faveur de la compagnie et chacun doit l'en féliciter.

UN PIONNIER

On nous écrit de St Cyrille de Vendower :

Le premier colon qui s'établit dans cette paroisse est un M. Louis Jutras. Ce monsieur, après avoir fait des dépenses considérables pour établir sa famille, possède encore aujourd'hui la jolie fortune de $10,000.

Nous voyons en M. Jutras un magnifique exemple de ce que le courage et la persévérance peuvent faire.

Lorsqu'il arriva à St Cyrille en 1852, il alla s'établir à trois lieues de toutes habitations et par ses succès incita d'autres canadiens à aller s'établir dans les environs.

Nous ne pouvons faire autrement que d'admirer le succès de M. Jutras.

UNE SCENE

Hier après-midi, vers quatre heures les officiers de santé se rendirent aux numéros 220 et 220½ de la rue Maisonneuve pour les placarder. Mais les locataires de ces maisons s'y apposèrent formellement, et de plus, les habitants des environs voulurent eux aussi s'interposer, ce qui causa du désordre.

On téléphona de suite au poste central demandant du secours.

Le chef de police arriva avec le détective Arcand et une douzaine d'hommes.

Ça eut pour effet de rétablir l'ordre et finalement les placards se sont posés.

TRISTE ODYSEE

Une dame Chartrand de Montréal partit avec ses enfants pour St-Sauvier, il y a une quinzaine de jour environ. Elle s'éloignait de la ville dans l'espoir de sauver ses enfants de la terrible maladie qui sévit en ce moment.

Malheureusement son espoir fut déçu car en arrivant au dit village on constata que son plus jeunes enfant avait la picotte. Force lui fut, sur le conseil des gens de l'endroit qui ne tenaient pas à avoir de la variole chez eux, de revenir à la ville. Elle prit les chars avec son enfant, mais les employés de la compagnie qui craignaient le mal et qui avaient des ordres à remplir, la firent débarquer au prochain dépot.

C'est de peine et de misère qu'elle put arriver à Montréal ce matin.

Les officiers de santé sur un ordre du Pacifique allèrent la chercher, elle et son enfant, et l'envoyèrent à sa maison qui fut placardée.

Le camp de Laprairie

Le major général Sir Frederick Middleton a visité, hier le camp de Laprairie. Il était accompagné du Lt Col. Worsley, major de brigade du 5e district militaire. Ils furent reçus par le Lt col. Huges, major de brigade du 6e district militaire, qui les conduisit au Lt.-Col. Harwood, D. A. G.

Après l'inspection du camp, qui fut trouvé en parfait ordre, les visiteurs furent conviés à un délicieux goûter au mess des officiers. La fanfare du 84e bataillon, qui est une des meilleures de la province, fit entendre plusieurs jolis airs pendant le repas.

Après le goûter a eu lieu la revue, le major général n'eut que des éloges à faire à nos volontaires. Toutes les évolutions furent accomplies avec l'habileté de soldats réguliers.

Ce camp se termine aujourd'hui. Avant de partir toutes les tentes seront désinfectées.

Pendant tout le temps du camp, il n'y a eu que deux malades, la santé fut généralement excellente.

A la salle de la Reine

MM. les officiers de la croix de la paroisse St Jacques donnaient, hier soir, une magnifique soirée à la salle de la Reine (Queen's Hall).

Le programme a été excessivement bien rendu et nous n'avons que des félicitations à décerner à ceux qui faisaient les frais de cette soirée.

L'orchestre Ste Cécile nous a, à plusieurs reprises, fait entendre les sons harmonieux de ses instruments, et le chœur des Montagnards rendirent avec une exécution de maître "Les Pêcheurs napolitains de Vialon" ainsi que "L'antrée des Croisés".

M. le professeur O. Martel manie l'archet avec une grande habileté, il fut beaucoup applaudi. MM. Roussel, A Valeur et Renaud ne furent pas moins heureux pour le chant.

La soirée se termina par une jolie comédie en un acte, de J. Renard et intitulée "Un habit par la fenêtre".

Chaque rôle était rempli par un acteur qui le possédait très bien, ce qui fit que la pièce eut un magnifique succès.

CAMP DE LAPRAIRIE

Dans notre article sur le Camp de Laprairie nous avons oublié de mentionner les noms du Capt de Montigny, du Lieut Charles Côté et aussi celui du Capt Edm Chagnon tous du 85 Bataillon.

Dans la liste des officiers du 86ème nous avons aussi commis quelqu'erreur que nous nous empressons de réparer.

Nous avons mentionné le nom du Major Emond à la place de celui du Major J Hénault. Dans la compagnie No 1 nous avons omis le nom du Lieut. Proulx.

Comp. No 5 capt Dixon et lieut Henault.

Comp. No 6 capt Coulombe et lieutz. Chapdelaine et Lafrenière.

Le 86ème était le bataillon le plus complet. Son effectif était de 280 hommes. Il était accompagné de la Bande de Berthier sous l'habile direction de M. Gendron,

Colonne Carsley

Département de Rideaux, Tapis et Draperins

—CHEZ—

S. CARSLEY

Le choix des marchandises dans ce département, est de beaucoup supérieur à celui des années précédentes et l'augmentation des ventes, de jour en jour, démontre que le public sait apprécier le fait.

Le nouvel abat jour peint excite l'admiration de tous et le mode de l'adapter, au moyen d'un ressort dont l'efficacité est garantie, donne satisfaction à tous ceux qui s'en servent.

S. CARSLEY.

PRELARTS!
NATTES!
TAPIS!

Dans les derniers goûts et au plus bas prix

—CHEZ—

S. CARSLEY

Nouvel assortiment de CRETONNES de fabrique anglaise et française dessins et nuances du dernier genre.

Ces crétonnes sont étalées maintenant chez

S. CARSLEY.

Les ventes de COUVREPIEDS D'EDREDON, COUVERTES et COUVREPIEDS BLANCS et de COULEUR vont toujours en augmentant chez

S. CARSLEY.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Second bloc à l'ouest de l'Eglise Notre-Dame

DECES

J. R. Poitras, Ecr, architecte, capitaine de la Compagnie No 2 du 65ème bataillon, décédé le 1er octobre, à 8 heures du soir, à sa résidence, No 446 rue Mignonne, à l'âge de 41 ans et un mois.

Le convoi funèbre partira de sa demeure dimanche, à 2½ heures p. m., pour le cimetière de la Côte des Neiges.

Le service sera chanté à l'église Saint-Jacques, mardi le 6 courant, à 8 heures a.m.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Soirée dramatique et musicale

Lundi prochain, le 5 Oct., une magnifique soirée dramatique et musicale sera donnée au cabinet paroissial. On dit beaucoup de bien de cette soirée, il suffit en effet de jeter un coup d'œil sur le programme pour se convaincre qu'elle sera des plus agréables. Nous encourageons beaucoup le public à assister à cette soirée.

LE PONT JONES

Un nommé Robert Jones avait obtenu de la Législature de la province du Canada, il y a cinquante et quelques années, l'autorisation de construire un pont à péage, sur le Richelieu, à St Jean d'Iberville, au bout des rapides, mais le gouvernement s'était réservé droit le de reprendre ce pont dans cinquante ans en payant à Jones où à ses héritiers la valeur du dit pont et ses dépendances.

Le gouvernement de Québec autorisé par un statut de la législature de la Province, adopté l'année dernière, vient d'exercer ce droit et est maintenant propriétaire du pont Jones.

La somme à être payée pour la valeur du pont aux héritiers Jones, a été établie par trois arbitres : M. J E Normand, de Trois-Rivières, arbitre du gouvernement ; M. William Kingsford, ingénieur civil d'Ottawa, arbitre des héritiers Jones et M. l'échevin M. Laurent, de Montréal, tiers-arbitre.

Chronique locale

Affaire Kribbs—La continuation de l'enquête dans l'affaire Kribbs est remise à vendredi le 16 octobre prochain.

La Vie—La digestion entretient la vie, et le remède du Dr Sey entretient la digestion.

Parade—L'artillerie de garnison, qui remplaçait le 6e fusilliers aux casernes, hier, à fait une parade dans les rues, hier après-midi.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et tous les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

A Hochelaga—Trois mille personnes au moins se sont fait vacciner jusqu'à présent à Hochelaga. C'est un exemple à suivre.

Rapport—Le secrétaire de la compagnie du "Victoria Skating Rink" vient de soumettre son rapport annuel qui annonce un excédant de $6,837.06 pour la dernière année.

Poste—Les travaux de construction du nouveau poste de police et du feu de la place Chaboillez avancent rapidement et on espère qu'en novembre, les pompiers, qui sont très à l'étroit dans la rue Albert, pourront en occuper une partie.

Panique—Grande excitation—Destruction des bureaux de vaccination—Le feu—Dommages considérables—Plusieurs vitres brisées évaluées à des centaines de piastres—Durant la panique d'hier soir le seul bureau de vaccination qui n'a pas souffert est celui situé au No 217, rue Ste Elizabeth, où l'on vaccine avec l'eau minérale Saint-Léon. Le meilleur remède contre la picotte.

N.B.—N'oubliez pas les cent piastres ($100) de récompense que nous donnons à toute personne qui étant vaccinée avec cette eau célèbre sera atteinte de cette maladie.

E. Massicotte & Frère seuls agents à Montréal, No 217 rue Ste-Elisabeth. Téléphone No 810 A.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la maison Morin et Cie qui parait dans notre 4ème page. Nous leur recommandons fortement de s'empresser d'envoyer leurs ordres, tel que dit dans l'annonce, et nous leur assurons qu'ils auront pleine et entière satisfaction.

Défense d'avancer.

Le soussigné ne reconnaitra aucunes dettes contractées en son nom par Dame Zoé Laporte dite St. Georges, son épouse.

CHARLES MONETTE.
12s-1m 26, Carré Papineau.

On demande

IMMEDIATEMENT, un bon commis, pour le commerce de marchandises sèches.

S'adresser au
61-28s No. 2165 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

30 menuisiers trouveront de l'emploi en s'adressant à
A. AUGE & CIE.,
61-30s No. 426 rue Plessis, le soir.

Situation demandée

Comme gouvernante, par une jeune personne ayant les meilleures recommandations et pouvant enseigner le français, l'anglais, la musique et le dessin. Adressez :
11s-1mo 127 rue Young, Montréal.

AUX GOURMETS.

Les personnes désirant avoir un quart d'huitre, de choix, directement des bancs et expédié sur commande, pourront en avoir en donnant leur commande d'aujourd'hui à huit jours. Prix $5.00 du quart.

Voici ce que notre correspondant nous dit à propos de ces huitres :

" *Placées à la main une par une dans les quarts, les déchets et les petites huitres ayant été enlevées, elles sont ce qu'il y a de mieux dans le Golfe et dans toutes les provinces maritimes. Vous ne voyez rien d'aussi bon sur le marché de Montréal.*"

MORIN & CIE.,
16s 1o 30 rue St. Sacrement.

Entrée des Classes.

Couchettes en fer, Matelas, Sommiers, etc.
Boites de Toilette avec ou sans fourniture.
Canifs, Ciseaux, Brosses, Peignes, Couverts de Table, chez

L. J. A. SURVEYER,

1588, — RUE NOTRE-DAME, — 1588
Vis-à-vis le Palais de Justice.
9 mars 85-1a

BIEN FAIT, CANADA

Les Européens et les habitants des Etats-Unis admettent que le

Coffre-fort fabriqué

PAR

GOLDIE & McCULLOCH

Est le meilleur du monde

Entrepots : 298, rue St Jacques

ALFRED BENN,
19s-1a Agent Général.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 483.
William B. Davidson, demandeur, Roland G. J. Barnet, défendeur.

Le 10ème jour d'octobre, 1885, à neuf heures a.m., à la place d'affaires du défendeur, coin des rues Dorchester et Metcalfe, en la Cité de Montréal, seront vendus, par autorité de justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un lot de chaise, tapis, desk et autres fournitures d'office.

Conditions, argent comptant.

JAMES DONAHUE, H.C.S.
Montréal, 2 octobre 1885.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal—Cour de Circuit—No 5290.
William Darling et al, *ès qualité*, demandeurs, vs Henry Sternberg, défendeur.

Le 12ème jour d'octobre 1885, à huit heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No 78 rue Victoria, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions, argent comptant.

S. C. MARSON, H.C.S.
Montréal, 2 octobre 1885.

Province de Québec, district de Montréal—Cour de Circuit—No 865.
Hormidas Meunier dit Lagacé, demandeur, vs P. J. Godin, défendeur.

Le 12ème jour d'octobre 1885, à neuf heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No 7 rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions, argent comptant.

ISAAC HOGUE, H.C.S.
Montréal, 2 octobre 1885.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal—Cour de Circuit—No. 14[illegible].
Michel Laniel, demandeur, vs Augustin Perrette, défendeur.

Le 12ème jour d'octobre 1885, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du gardien, rue Fulford, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions, argent comptant.

F. X. DESJARDINS, H.C.S.
Montréal, 2 octobre 1885.

Première année. Septembre 1885

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE.

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE.

F. A. BAILLARGÉ, Ptre.
Propriétaire et Rédacteur.

Abonnement : $1.00 par année. (Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices, $0.50).

Insertions : Annonces et Réclames, conditions libérales.

On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Etudiant* au Révd F. A. Baillargé, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q., Canada.

Sommaire de l'Etudiant

(Livraison de septembre)

La règle ! La règle—La Cathédrale de Montréal—Le retour des enfants (poésie) *E. Marceau*—Congrégation de la Sainte Vierge, X ***—Chronique de la forêt, *Silvio*—Ernest Hello *(Reproduction) H. Lasserre*—Le petit manuel canadien *(bibliographie*—Retraite, *Bernardo*—Les noces d'argent du Séminaire des Trois-Rivières—Gymnastique intellectuelle—Que faire de ses yeux lorsque l'on boit ! [bon ton]—Connaître les *airs* ; couteau *affilé* (correction du langage)—Viandes fortifiantes, lard, maigre de porc, blancs-becs (Hygiène)—Feu M. Lafortune, prêtre, (nécrologie)—Nouvelles relatives aux maisons d'éducation—Nouvelles littéraires—Nouvelles religieuses—Faits divers—Convention du collège de Montréal—Annonces—Avis.

En vente chez Cadieux & Derome, et au kiosque du Palais de Justice, 5 centins le numéro.

Pharmacie Normale Francaise

Dr L. O. Thayer

PHARMACIEN-CHIMISTE

Depuis 30 ans membre du Collège des Apothécaires de Londres, Gradué en Médecine et Chirurgie des Collèges McGill et Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, annonce au public qu'il a acheté la pharmacie ci-devant appartenant à THEOBALD CHIVE, avec toutes ses drogues, médecines et étiquettes, et continuera la pharmacie sur le même pied. Les prescriptions et remèdes seront toujours préparés avec le plus grand soin et sous sa direction spéciale.

1379 et 1381 rue Notre-Dame

Bandages pour hernie, une spécialité.

AVIS

—:o:—

Aux Amateurs

DE BONS CIGARES

Vous serez exempt de la **PICOTTE** en fumant les **Cigares Havana** suivants :

Swell............à 5 Cts chaque
Swell............à 5 Cts chaque
Swell............à 5 Cts chaque
Swell............à 5 Cts chaque

Progress......à 5 cts chaque
Progress......à 5 cts chaque
Progress......à 5 cts chaque
Progress......à 5 cts chaque

Artiste 10 cts 3 pour 25 cts
Artiste 10 cts 3 pour 25 cts
Artiste 10 cts 3 pour 25 cts
Artiste 10 cts 3 pour 25 cts

EN VENTE PARTOUT

N. B.—Méfiez-vous des imitations, chaque Cigare porte une bande avec deux portraits.

FABRIQUE PAR

COULET FRERES,

84, 86, 88 et 90 RUE DES ALLEMANDS, MONTREAL.

17s-3fs-1ms

ESPERANCE POUR LES SOURDS

Notre Tympan Artificiel et Perfectionné guérit la surdité dans toutes ses phases. Il est recommandé par les savants d'Europe et d'Amérique. Ecrivez et demandez un *livre descriptif illustré* contenant les témoignages de docteurs, juges, ministres, d'hommes et de femmes distingués qui ont été guéris en l'employant, et qui le *recommandent avec le plus grand plaisir.* On ne le voit pas en le portant. Il ne fait pas souffrir et donne une guérison permanente. Adresse : **J. H. NICHOLSON, 23 Clinton Place, New-York.** Sept 84-1a

J'informe mes amis et mes clients que j'ai résigné la position de gérant résident de la compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique de Toronto, et je sollicite respectueusement la continuation de leur patronage pour la Compagnie Royale d'Assurance d'Angleterre.

M. H. GAULT.

Cie. Royale d'Assurance d'Angleterre,

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, A MONTREAL.

CAPITAL $10,000,000
PLACEMENTS $27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fond du gouvernement $750,000. **RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.**

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, — Agents principaux et Gérants résidents.

G. ERNEST GAULT, WALTER R. HUBBARD, JAMES ALLIN, — Agents spéciaux du Département anglais, Montréal.

E. HURTUBISE & A. St-Cyr, Agents spéciaux du Département français Montréal.

8 o 84-1a

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto
ET L'OUEST

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Lundi, 27 Juillet 1885, les trains partiront aux heures suivantes :

Tableau des heures	Express Local	Express Direct	Express Local	Express Direct
Partira de Montréal	A. M. 7.15	A. M. 9.00	P. M. 6.00	P. M. 8.00
Arrivera à Ottawa	11.25	P. M. 12.23	10.15	A. M. 1.30
Arrivera à Toronto	...	9.15	....	P. M. 8.30
Partira de Toronto	....	A. M. 8.25	....	P. M. 8.00
Partira d'Ottawa	A. M. 8.20	P. M. 5.32	P. M. 4.25	A. M. 4.48
Arrivera à Montréal	P. M. 12.35	9.00	8.30	8.18

La seule ligne pour toutes les localités du haut de la Vallée d'Ottawa

ET LA PLUS DIRECTE POUR

Winnipeg, Manitoba et Nord-Ouest

— VIA —

Owen Sound & Port Arthur

Raccordements à Toronto pour tous les points de l'Ouest, Sud et Nord-Ouest.

Magnifiques Chars Palais et Dortoirs, attachés aux trains locaux et directs.

Pour plus d'informations pour billets, etc, s'adresser aux Bureaux de Billets suivants :

266 RUE SAINT-JACQUES,
(Coin de la rue McGill.)

au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, à la station des Casernes.

W. C. VAN HORNE, Vice-Président.
W. WHYTE, Surint-Général.
D. McNICOLL, Agen. Gén. des Pass.

Montréal, 27 Juillet 1885.

Dissolution et Déménagement

Le soussigné désire informer ses amis et le public en général, informer le clergé, ses voie et Beaulieu, que la société La dissoute, il reste peintres décorateurs, étant tous ouvrages chargera comme par le passé de pelles, [illegible] de décorations d'églises, chapelles, etc., résidences privées, statues, bannières.

Ces travaux ayant été sous sa direction exclusive, du temps qu'il faisait partie de la dite société, il espère que ceux qui auront de ces travaux à faire exécuter voudront bien l'honorer de leur patronage.

D. A. BEAULIEU,

ARTISTE DECORATEUR.

ATELIER : 586 rue Mignonne.
RESIDENCE : 118 rue St. Elisabeth, Montréal
1m-25s

ON DEMANDE

Des jeunes Garçons et des jeunes Filles pour apprendre à faire des cigares,

S'adresser à

S. DAVIS & Fils
RUE COTE

22 s-1m

THIS PAPER may be found on file at Geo. P. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce Street), where advertising contracts may be made for it in NEW YORK

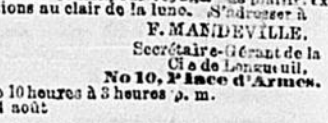

A LOUER

LE SPLENDIDE VAPEUR

MONTARVILLE.

Tous les jours, pour voyages de plaisir, excursions au clair de la lune. S'adresser à

F. MANDEVILLE.
Secrétaire-Gérant de la Cie de Longueuil,
No 10, Place d'Armes.

De 10 heures à 3 heures p. m.
4 août

Presse à Foin CHAMPION

Mieux faite qu'aucune autre. Presse mieux qu'aucune autre. Demandez la liste des prix, etc.

S. S. KIMBALL, 577 rue Craig, Montréal.
15 j 85-3i

FRENETTE FRERES

MANUFACTURIERS D

Coffres-Forts

à l'épreuve du feu et des voleurs.

Portes de Voûtes, Grillages, etc.

No. 377 Rue Craig, Montréal

Ayant une expérience de plus de 15 années passées dans les plus grandes manufactures des Etats-Unis et du Canada, nous pouvons garantir donner satisfaction à tous.

13 août-3m

Bureau de Santé

Afin de faciliter les opérations du Bureau de Santé dans l'effort de faire disparaître l'épidémie qui existe actuellement, la ville est divisée en trois districts comme suit :

DISTRICT DE L'OUEST—La partie de la ville à l'ouest des rues McGill, St Alexandre Durocher.

DISTRICT CENTRE—La partie de la ville entre les rues susdites et la rue St. Denis.

DISTRICT DE L'EST—La partie de la ville, à l'est de la rue St. Denis.

Toute plainte concernant la variole (picotte) doit être faite au bureau dans le district où se trouve la maladie.

Quand il s'agit de faire rapport concernant un cas de variole il est strictement nécessaire de donner le numéro exact de la résidence.

Toute lettre envoyée à aucun des bureaux susdits, devra porter la signature du plaignant dont le secret sera gardé.

F. LABERGE.
Médecin officier de santé.

Montréal, 28 septembre 1885.

AVIS.

Comité de Secours

Le Bureau de Santé du Conseil-de-Ville a résolu d'offrir aux familles affligées de la picotte, et qui, de l'avis du comité, méritent d'être secourues, une somme d'argent chaque semaine ainsi que les soins de médecins. On peut se procurer des blancs d'application aux succursales du Bureau de Santé, 420 rue Ste-Catherine, près de la rue Champlain, et 281 rue Notre-Dame, au bureau du comité de secours, 13 rue Gosford et au bureau central, Hotel-de-Ville.

HENRY R. GRAY,
Président.

Département de Santé, Hotel-de-Ville, Montréal, 28 Sept. 1885. 51-28s

Aux Propriétaires.

Le Bureau de Santé prie les propriétaires de cette ville de ne louer leurs logements qu'à des personnes qui peuvent donner un certificat de médecin prouvant que chaque membre de la famille a été vacciné.

HENRY R. GRAY,
Président.

Montréal, 26 Septembre 1885.